

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 2, No. 21

HUNTINGDON, QUE. JEUDI, LE 21 OCTOBRE, 1937

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts

M. l'échevin R. Miron fustige les proprios

Il demande au conseil de désapprouver l'attitude des représentants de la Ligue des Propriétaires de Valleyfield au Congrès de Trois-Rivières sur une résolution demandant l'abolition des contrats collectifs — M. Miron s'attaque à M. Gaspard Major et l'accuse de "vendu"

L'assemblée du Conseil de la Cité de Salaberry de Valleyfield, tenue hier soir sous la présidence de Son Honneur le Maire P. Billette, s'est terminée dans un atmosphère de bataille, quand M. l'échevin Miron se leva au moment des discussions libres pour reprocher amèrement la tenue des représentants de la Ligue des Propriétaires de Valleyfield au congrès des Ligues à Trois-Rivières, sur la demande de l'abolition des contrats collectifs.

M. Miron ne s'est pas gêné pour fustiger la conduite des proprios dans toutes les critiques dirigées contre les membres du conseil actuel. Il a fait passer sa résolution à l'effet de désapprouver l'attitude des représentants de la Ligue des Propriétaires de Valleyfield au congrès des Trois-Rivières.

Ses attaques dirigées contre M. Gaspard Major furent cinglantes pour lui reprocher sa conduite en maintes circonstances. Il l'accusa nettement de "vendu comme un cochon" et de menteur et les réparties violentes se continuèrent après la levée de la séance.

Il existe à Valleyfield, dit M. Miron, des corps publics qui blâment souvent le Conseil de Ville. Or, dernièrement, sur les journaux, on lisait que les Syndicats Catholiques protestaient hautement contre une

résolution passée par les Ligues des Propriétaires en congrès, demandant l'abolition de la loi des contrats collectifs.

Il y avait à Trois-Rivières, continue M. Miron, des représentants de la Ligue des Propriétaires de Valleyfield qui ont laissé passer cette résolution sans s'objecter alors que Valleyfield est une ville ouvrière qui réclame les contrats collectifs.

L'exemple est donné par les syndicats catholiques qui, lors de la grève et de par l'entente signée, exigeaient des contrats collectifs.

M. Miron demande alors que le Conseil désapprouve la tenue des représentants de la Ligue des Propriétaires à ce congrès des Trois-Rivières et d'accepter une résolution demandant au gouvernement provincial de refuser la résolution passée par les Ligues des Propriétaires qui veulent l'abolition de la loi des contrats collectifs.

Les représentants de la Ligue des Propriétaires de Valleyfield ne se sont pas objectés à cette résolution du Congrès malgré les instances répétées des syndicats catholiques de cette ville. Cette loi doit rester en force pour la protection des ouvriers là où cette loi peut s'appliquer.

(Suite à la page 4)

Trouvé inconscient au bord de la route

M. Marcel Guérin de Verdun a failli trouver une mort tragique dans la nuit de dimanche dernier alors qu'il retournait chez lui en motocyclette après avoir visité ses parents à Valleyfield.

Il fut frappé par un automobiliste sur la route de Montréal, dans le détour, près du pouvoir électrique

de St-Timothée pour être projeté inconscient dans le fossé. Sa motocyclette fut trouvée à quelques pieds de distance dans un état de ferrailles.

Revenant de Montréal, un automobiliste de Valleyfield constata cet accident pour se porter au se-

(suite à la page 5)

Dîner-Causerie de la Chambre Junior

Mardi soir, au Château Salaberry

Les activités officielles de la Chambre de Commerce Junior de Valleyfield seront marquées par un dîner-causerie qui aura lieu, mardi soir, le 26 octobre, au Château Salaberry, sous la présidence de M. Lionel Perron.

Nouvellement constituée, la Chambre de Commerce des jeunes gagne la faveur populaire et les succès attendus dépassent les espérances d'hier vers de meilleurs lendemains.

A cette occasion, un conférencier de marque, M. Victor Barbeau, auteur de "Mesure de Notre Taille" et de "Pour Nous Grandir", sera l'hôte d'honneur des jeunes, et sera accompagné d'un groupe imposant d'officiers de la Chambre Junior de Montréal et de la Fédération des Chambres de Commerce Junior.

M. Victor Barbeau, qui est un expert de notre économie canadienne-française, traitera, selon toute probabilité, un sujet de haute actualité qui intéressera tous les auditeurs.

Les hommes d'affaires de Valleyfield ont promis leur appui et assisteront au premier dîner-causerie des jeunes. Plusieurs délégués de toutes les organisations de Valleyfield seront présents.

Les billets sont actuellement en vente, et tous, les jeunes comme les plus âgés, sont cordialement invités à cette première étape officielle.

Assemblée des Ch. de C.

Mercredi, le 27 octobre

Il y aura le 27 octobre courant à huit heures et demie une assemblée des membres des Chevaliers de Colomb du Conseil 1180 à leur salle. A cette occasion, l'installation des officiers sera faite par notre député de district, Me Fabio Monette. L'assemblée tenue à cette date décidera également de la date de la future initiation qui aura lieu probablement à la fin de novembre. Bon nombre de candidats ont déjà donné leur nom.

Les sociétaires auront l'avantage de constater les améliorations faites à leur salle. La salle de théâtre a été transformée en gymnase et bientôt, samedi le 23 au plus tard, deux jeux de balle-au-mur seront à la disposition des membres. Les allées du jeu de bowling ont été également réparées.

(Com.)

Il y a boire et faire boire

Comment un individu rendait heureux ses copains de travail à la pointe

S'il est vrai que l'ambition fait périr son maître, l'on peut dire que les spiritueux de M. Médard Archambault de Valleyfield lui feront perdre \$200 ou gagner trois mois de prison.

Depuis quelques temps, les contre-maîtres aux travaux du Parc Sauvé constataient que les travailleurs s'égayaient artificiellement en absorbant des boissons alcooliques, au cours de la journée.

L'enquête conduite à la Commission des Liqueurs ne donna aucun résultat quand l'on apprit qu'un vendeur illégal se payait le luxe de vendre des spiritueux de fabrication douteuse sur les lieux mêmes du travail.

M. Raoul Miron, officier des douanes, émit un mandat contre Médard Archambault qui fut trouvé coupable à la Cour du Magistrat pour se voir condamner à \$200 d'amende et les frais ou à défaut de paiement à 3 mois de prison.

L'accusé devra se rapporter demain pour payer l'amende imposée ou faire ses trois mois de prison.

Vol d'une montre

M. André Lanthier fut trouvé coupable du vol d'une montre à l'Hôtel Hébert d'Ormstown. Il a été en liberté sous le cautionnement de \$950 et sa sentence sera prononcée demain par le magistrat.

M. Delpha Sauvé à l'hôpital

M. Delpha Sauvé, M.P.P., est actuellement à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, souffrant d'une grippe et amygdalite aigüe. Il a dû subir une opération. Son état n'est cependant pas grave quoiqu'il soit confiné à sa chambre.

Il est fort probable qu'il réintégrera domicile d'ici quelques jours. Dans l'intervalle, personne n'est admis à sa chambre.

LE CONFERENCIER DES JEUNES



M. Victor Barbeau, professeur à l'université de Montréal, auteur de "Mesure de notre taille" et "Pour nous grandir," qui sera l'hôte d'honneur et le conférencier de la Chambre de Commerce Junior, mardi soir prochain.

L'ouverture des chemins d'hiver est approuvée

L'entretien des routes d'hiver serait confié à l'administration municipale qui recevrait du gouvernement provincial les octrois nécessaires à cette fin. M. Adélard Monette a rendu compte de son entrevue avec le Ministre de la Voirie au sujet des chemins d'hiver.

Selon le rapport fourni par M. Monette, l'entretien des routes numéro 1 coûterait \$50. le mille; routes

numéro 2, \$75 et routes numéro 3, \$100.00 et Valleyfield se trouve classé dans le numéro 3. De plus le ministre de la voirie a déclaré être prêt à verser la somme de \$3,000. au trésor municipal, à la condition que la ville s'occupe elle-même de l'entretien des chemins d'hiver.

(suite à la page 5)

Jour de l'Association

Samedi, le 23 octobre

Le jour de l'Association des Institutrices organisé par le comité local de Valleyfield, filiale de la Fédération Catholique des Institutrices Rurales aura lieu samedi, le 23 octobre, en la salle paroissiale de la Cathédrale sous le haut patronage de Son Excellence Monseigneur J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield, avec le concours de Mgr J.-D. Nepveu, curé de la Cathédrale et aumônier du Comité, MM. J.-G. Marien, inspecteur rural; F. Cloutier, inspecteur d'écoles; L. Carrière, inspecteur d'écoles, et L. Gingras, inspecteur d'écoles.

Tout le programme se déroulera dans la salle paroissiale de la cathédrale et commencera samedi, à 9 heures de l'avant-midi.

LE PROGRAMME

- 1) Réunion générale et prière.
- 2) Rapports du comité local par la Secrétaire et la Trésorière.
- 3) Rapport du Congrès de la Fédération par la présidente du comité local.
- 4) La Fédération, ses projets d'avenir, par Mlle Laure Gaudreault, présidente.
- 5) La petite institutrice, par M. Frédéric Girard, inspecteur des écoles.

L'après-midi:—

- 6) Réunion générale et prière.
 - 7) La parole est à MM. les inspecteurs.
 - 8) Conclusion générale par Mgr J.-D. Nepveu, aumônier.
 - 9) Organisation des districts.
- Un programme de chants et de musique par des artistes locaux agrémentera le programme.

Témoignages de sympathies à la famille Laberge

De Valleyfield: Famille D. Dandurand, Famille A. Legault, M. et Mme Edouard Tessier, M. Alda Daoust, Famille René Guimont, M. et Mme Joseph Beauchamp, Famille A.-E. Larivière, M. et Mme Gédéon Doyon et famille, Mlle Yvonne Raymond, Famille Joseph Roy, M. et Mme Edouard Mercier, Famille Albert Lacroix, M. Gérard Sabourin, Famille Georges Bertrand, Mlle Gaétane Lafleur, Famille Philibert Leclerc, Mlle Lefebvre, Mlle Doyon, Infirmières, Famille Henri Bonhomme, Mlle Anésie Bourdeau, Charles Lanoue, Mme N. Wallot, M. Albert Wallot, Docteur J.-B. Bibeau, Mme Jean Latour, M. Delpha Sauvé, M.P.P., et Mme Sauvé, l'abbé Aimé Hébert, Curé du Sacré-Coeur, M. Jean-Paul Patenaude, eccl., W. G. McCabe, D.D.L., R.R. S.S. de la Providence de l'Hospice St-Vincent de Paul, M. le docteur et Mme O.-E. Caza, M. et Mme Napoléon Bériault, M. et Mme J. Gérard Bélanger, M. et Mme M. Chatel, Mlle Claire Cousineau, Mme W. J. Marier, M. et Mme Rodrigue Lefebvre, Mlle Aimée et Hélène Bergevin, A. Horace Besner, M. et Mme Rolland Gagnon, Ronaldo Parent, Mlle Laniel, Famille Frs Dorais, Mlle Jeanne French, Marie-Jeanne Duhaime, Famille Octave Cossette, Paul Cossette, Mme Vve J. Bertrand, Famille J. Joubarne, Hervé Paré, Marie-Berthe Tremblay, Marguerite Tremblay, Famille Josaphat Monette, Famille Arthur Boyer, Mme Hervé Paré, Mme J.-B. Bibaud, Mme Théodule Simard, M. et Mme J.-E. Plante, Famille Fortunat Bourdeau, M. et Mme Ernest Quintal, M. et Mme Paul Desgens, M. Joseph Primeau, M. Joseph Degré, Jeanne Degré, M. et Mme J.-A. Gosselin, Famille Ludger Poirier, M. et Mme Urgèle Bougie, Famille Albert Viau, Famille A. Gougeon, Dr et Mme J.-P.-A. Prément, Mme Jos. Viau, Mlle Yolande Brassard, g.m.g., Mlle Laure Plante, g.m., Mlle Cécile et Rose Lalonde, Famille John Reynolds, M. et Mme A. Daoust, Mme Armand Dandurand et ses deux fils, Mlle Cécile Houle, M. et Mme Paul Léger, Famille J.-E. Robillard, Docteur J. B. Bibaud, Mlle Laurette H. Leduc, M. et Mme Willie Gibault, M. et Mme Japhet Houle, M. et Mme Lionel Leduc, M. et Mme Arthur Charrette, Famille J. S. St-Germain, M. et Mme Joseph Marcellin, Famille Louis Gauthier, Famille Emilien Marleau, Mlle Simone Langelier, Hôtel-Dieu, M. et Mme Théophile Laniel, Mlle La-

niel, M. et Mme Alfred Barette, Famille Xavier Desmarais, Mlle Hélène Rochefort, Mme F. Bélanger, M. S. Gosselin, M. et Mme Philippe Hudon, Mlle Ovila et Albert Dumouchel, Docteur et Mme Gilles Amyot, Famille Omer Morin, Mlle Jeanne Lalonde, M. et Mme Joseph Laniel, Ida Trudel, Famille Edgar Barrette, M. et Mme Philippe Bergevin, M. Roméo et Mlle Camille Viau, M. et Mme Paul Clermont, M. et Mme J.-Anatole Latour, Famille Elorie de Repentigny, M. et Mme Arthur Leboeuf, M. et Mme Delmas Leduc et famille, Mme Thomas Reynolds, M. et Mme Edgar Ostiguy, M. et Mme Raoul Charrette, Mlle Martha McSween, M. et Mme E. Dandurand, M. et Mme Lucien Primeau, M. et Mme Arthur Desjean, M. et Mme Robert Besner, M. et Mme Adélar Haineault, M. et Mme F. J. Riley, Famille L. N. Leduc, M. et Mme Arthur Séguin, M. Sylvio Chamard, Famille Joseph Goyette, Docteur et Mme Emile St-Onge, M. et Mme Hervé Cardinal, M. et Mme Mirel Laberge, M. et Mme Robiella Leduc, Famille Donat Leboeuf, M. et Mme P.-J. Perry et famille, Famille J.-Z. Nadon, Famille Lorenzo Godbout, M. et Mme Urgel Bougie, Famille Théophile Thibert, M. et Mme P.-H. Meury, M. le notaire et Mme J.-D.-S. Tremblay, M. et Mme Omer Perron, M. et Mme Joseph Degré, Mme Godfroy Leduc, Mlle Anna et Lucile Perron, Famille J.-Oscar Sicotte, M. et Mme L. Beaudoin, M. et Mme Armand Reid, Cercle des Fermières, M. et Mme Rosario Tanguay, Mlle Germaine et Blanche Rousseau, Famille Georges St-Michel, Docteur et Mme Dolphé Perron, Marguerite Godbout, M. Ludger Codebecq et Mme Codebecq, Mme J.-Anaclet Laberge, Jeannette et Mariette Daoust, Adrien Marleau, J.-René Bertrand, M. et Mme Alphonse Desmarais, Thérèse Marchand, Mme J.-A. Prément et Eudore, Famille T.-Z. Daoust, Juliette Perron, M. et Mme Sandy Jodoin, Mme A.-Horace Besner, Bertrande Marchand, Mme Claire Cadieux-Lanoue, Mme Adrien Marleau, Charles-Henry Laberge, Mme Armand Frappier, Dr et Mme Emile St-Onge, Mme et Mlle Côté, M. et Mme Alexis St-Onge, Jean Frappier, M. et Mme Léandre Ladouceur, Mme Ernest Prément, Mme A. Patenaude, Mme Maurice Lalonde, M. et Mme Gaspard Crépin, Mlle Wilson, Famille Roger Leduc, Mlle Dorilla Leduc, Famille André Leduc, Mlle Rachel Cadieux, Georgette Laberge, Charlotte Godbout,

St-Louis-de-Gonzague

Ces jours derniers, est décédée Mme Georges Sauvé née Mathilde Laberge. Les funérailles eurent lieu à St-Timothée et la sépulture à St-Louis de Gonzague. Elle laisse pour pleurer sa perte trois filles, Mme Brunet, Mme Sauvé, Soeur M.-Georges Théophore; un fils, Elzéar; ses soeurs, Mmes Amédée Sauvé, Hormidas Trudeau, Jos. Laberge, Hector Boyer, un frère, M. Henri Laberge.

A Beauharnois, est décédée Mme Narcisse Brunet née Lisa Pouliot, autrefois de St-Louis. Les funérailles auront lieu mardi à Beauharnois.

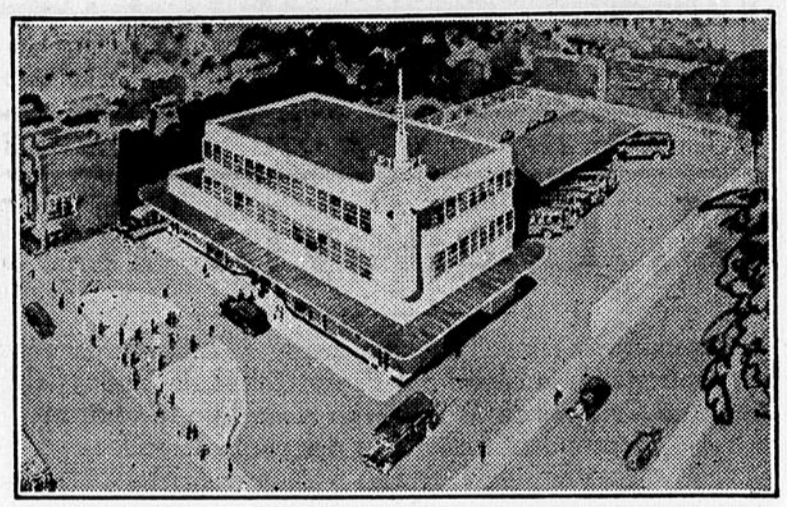
Déplacements
M. et Mme Oscar Sauvé de Coteau Station étaient ici chez M. Victor Sauvé.
M. Jean Robert de Laval des Rapides était de passage chez M. Louis Lemieux.

M. et Mme T. Lefebvre de Ville La Saie et Mme E. Bertrand de Montréal étaient les invités de M. et Mme J.-R. Lefebvre.

Mme Donat Brunet était de passage à Montréal, dimanche dernier.

Mariette Léger, Famille Eugène St-Denis, Mme O.-P. Prieur, Mlle H. Marchand, Mlle Alice L'Arche, Famille C.-E. Plourde, Mme Dr Arthur Brassard
Mme Elzéar Foisy, et famille de St-Chrysostôme, Rvde B. H. Silbermann, Montréal, Famille Oslas Bériault de Coteau Station, Docteur Armand Frappier de Montréal, L. Daignault, Maison David Frère Ltée, Montréal, Rév. Soeur M.-Wilfrid-Henri de Longueuil, l'abbé Valérien Bélanger du Grand Séminaire de Montréal, M. et Mme Paul Tassé de Montréal, Mlle Germaine Lévesque de Montréal, Mlle Lillanne Potvin de Montréal, M. et Mme Philippe Cusson de Montréal, Georges, Lionel et Maurice Hébert de Châteauguay, M. et Mme Frédéric Bériault de Coteau Station, Mlle Yvette Bazinet d'Otawa, M. et Mme Wilfrid Lapointe de Montréal, M. et Mme Elzéar De-longchamp de Montréal, M. et Mme Roma Bissonnette de Lachine, Mme Domina Crépin de Montréal, M. Médor Leduc de Lancaster, Ont., Mlle Noëlla Durocher, g.m.g., de Lachine, M. et Mme Lucien Leduc de Lancaster, Ont., Mlle Germaine Lévesque de Montréal, Charles-Henry Laberge de Châteauguay, Famille Joseph Morin de Montréal, M. et Mme Léas Perreault de St-Hyacinthe, M. et Mme David Montigny de Malone, M. Pierre Trudeau de Montréal, Dr Arthur Marchand, M. Marie-Jean et Mlle H. Marchand de Beauharnois.

La Compagnie de Transport Provinciale nouveau terminus d'autobus pour Montréal



La Compagnie de Transport Provinciale construira prochainement un terminus d'autobus au coin sud-est des rues Drummond et Dorchester, Montréal, sur le site actuellement occupé par l'Eglise Presbytérienne Américaine. La démolition de cette église, de même que des résidences au sud de celle-ci, commença incessamment.

Les dimensions de l'édifice à trois étages, terminus et bureaux compris seront de 53' x 110'. Il sera construit en béton armé avec murs extérieurs en brique, finis en ciment lisse blanc.

La salle d'attente centrale pour les passagers sera de 50 x 60. A l'extrémité est de cette salle d'attente se trouveront les guichets pour billets, l'office de voyages et la consigne. Le côté ouest comprendra les débits à tabac, comptoirs de boissons douces, etc. Des escaliers conduisent aux salles de toilettes et de repos, au soubassement.

L'entrée principale donnera sur la rue Dorchester, au centre de l'édifice. Au côté opposé, à l'arrière, seront les portes conduisant au quai

d'embarquement qui s'étendra vers le sud jusqu'à l'arrière du terrain des autobus. Ce quai sera recouvert sur toute sa longueur.

Les autobus approcheront de la gare par l'arrière et, au départ, passeront de chaque côté de l'édifice terminus.

Ce projet provient d'un dessin de Messieurs Shorey & Ritchie, les architectes, et exprime la nature et le but de cet édifice, qui est en harmonie avec le mouvement moderne dans la construction, le dessin et l'équipement.

Les étages supérieurs serviront à l'administration et aux employés des bureaux généraux.

Le nouveau terminus sera le bureau chef de l'Est Canadien de la Compagnie de Transport Provinciale et des compagnies Colonial Coach Lines Limited, Champlain Coach Lines, Inc., Frontier Coach Lines, Inc., Greyhound Lines et National Trailways System.

La vente de l'immeuble a été faite par l'entremise de Messieurs C.-S.-W. Baker et J.-P. Copland.

Promotion Dominion

Montréal, Octobre. — La politique des Magasins Dominion d'accorder des promotions à ses employés dont la compétence et la loyauté ont été reconnues, est de nouveau en évidence à la suite de la nomination de M. Edouard Charlebois, surintendant, promu Surintendant Général de tous les Magasins Dominion situés dans les centres français de la province de Québec.

M. Charlebois est entré au service de la compagnie comme commis, il y a quatorze ans. Après avoir rempli différentes fonctions et à cause de ses grandes connaissances des problèmes du commerce de détail chez les Canadiens français, il vient d'être désigné par les directeurs de la compagnie, au poste de Surintendant Général de toutes les succursales françaises de la Province de Québec.

CONSERVEZ VOTRE SANTE AVEC LES NOUVEAUX REMEDES BENOL

C'EST L'EXTRAIT DES MEILLEURES HERBES DE LA NATURE CONTRE VOS TROUBLES. DEMANDEZ ET EXIGEZ B-E-N-O-L.

<p>No 1</p> <p>Une préparation d'herbes remarquablement efficace pour le traitement des</p> <p>TROUBLES D'ESTOMAC</p> <p>indigestion, mauvaise digestion, dyspepsie, acidité d'estomac, mauvaises conditions du foie, jaunisse, bile et maux de tête.</p> <p>\$1.00</p>	<p>No 2</p> <p>Remède contre les</p> <p>TROUBLES URINAIRES</p> <p>Enfants ou adultes qui mouillent le lit. Rétention d'urine, Maladie de Vessie, Rhumatisme, Diabète, Maladie de Reins.</p> <p>\$1.00</p>	<p>No 3</p> <p>TONIQUE</p> <p>pour le traitement des Personnes Pâles et Faibles. Aussi très recommandé contre manque d'appétit, impureté du sang, boutons, eczéma, débilite nerveuse, démangeaisons, névralgie, affections ordinaires de la peau, insomnie due à l'indigestion.</p> <p>\$1.00</p>	<p>No 4</p> <p>Une préparation d'herbes remarquablement efficace contre les</p> <p>VERS ET TROUBLES D'INTESTINS</p> <p>Aussi très recommandé contre ver solitaire et les mauvaises conditions associées: constipation, douleurs d'intestins, nettoyage des intestins, diarrhée.</p> <p>\$1.00</p>	<p>No 5</p> <p>Contre</p> <p>TOUX ET RHUMES</p> <p>Aussi très recommandé contre bronche, coqueluche, grippe, asthme, maux de gorge, catarrhe, troubles de poitrine, fièvre des foins, congestion, perte de la voix.</p> <p>\$1.00</p>	<p>HUILE BENOL</p> <p>Douleurs rhumatismales, contraction des muscles, pieds et jambes malades, membres, jointures raidies, entorses, maux d'oreilles, cloux, maux de dos, verrues, etc.</p> <p>50c</p>	<p>ONGUENT BENOL</p> <p>Plaies, coupures, peau gercée, brûlures, piqûres, eczéma, crevasses, gales, boutons, inflammation, ou tout maux de la peau.</p> <p>50c</p> <p>Vendu partout ou BENOL MEDECINE, Sherbrooke, Qué.</p>
--	--	--	--	--	---	--



LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Appelée à devenir l'hebdomadaire régional le plus important de la Province de Québec

Jeudi, le 21 octobre, 1937

Page 3

Collaboration entre les jeunes et leurs aînés

La Chambre de Commerce Junior de Valleyfield reçoit le meilleur accueil de la Chambre Senior à la réunion de cette dernière, jeudi soir dernier

IL FAUT TRAVAILLER DANS UN BUT COMMUN

L'assemblée de la Chambre de Commerce Senior de Valleyfield, tenue jeudi soir dernier, à la salle de l'Hotel de Ville, sous la présidence de M. Joseph Lafleur, a marqué le premier contact avec le groupe des jeunes qui ont formé tout récemment une Chambre de Commerce Junior dans notre ville.

Cette rencontre entretenue dans la plus bienveillante courtoisie a dégagé une atmosphère de solidarité et de coopération qui bénéficiera non seulement aux deux corps autonomes mais aussi au progrès économique de la cité.

Les meilleurs vœux de succès aux efforts et au travail des jeunes ont salué la délégation des jeunes composée de MM. Edward Ostiguy, Théodore Lespérance, Gaspard Crépin et Gaston Girard, tous les invités de leurs aînés.

Me Théodore Lespérance, secrétaire de la Chambre de Commerce Junior a promis une collaboration entière et dévouée; il a exposé le but des jeunes en fondant une chambre des jeunes qui veulent mieux se préparer aux problèmes épineux de notre économie. Les

hommes d'affaires et les professionnels de la jeune génération se sont imposés la tâche, en fondant leur chambre, d'étudier les problèmes économiques, de se familiariser davantage aux travaux qui les attendent à l'âge mur et de se préparer ainsi à mieux remplir leur rôle dans la société. Il a ajouté que la Chambre Junior n'entend pas faire bande à part mais qu'elle veut travailler de concert avec elle à promouvoir les meilleurs intérêts de la cité.

M. Frédéric Girard, au nom des aînés, s'est dit heureux de voir pareille organisation fondée dans la ville de Valleyfield et accepte volontiers l'offre de collaboration des jeunes. Sur sa proposition, la Chambre de Commerce Junior sera reconnue comme section de la Chambre de Commerce Senior de Valleyfield.

Ainsi donc par cette première rencontre se trouvent dissipées toutes les craintes entretenues par certains, plus ou moins ombrageux à la vue de ce mouvement des jeunes.

Valleyfield n'en sera que mieux et le progrès de la ville n'en devrait qu'être activée.

M. Raoul Théoret, réelu président du S.N.C.T.V.

Le président de la Fédération des Ouvriers Catholiques, M. Alfred Charpentier, affirme qu'il n'y a pas lieu de se décourager — Il faut avoir confiance en vos chefs

M. Raoul Théoret a été choisi de nouveau le président du Syndicat National Catholique du Textile de Valleyfield à l'élection qui a suivi la grande assemblée de dimanche au sous-sol de la cathédrale de Valleyfield.

Plus de 1,200 ouvriers se sont rendus à la réunion pour entendre le Président de la Fédération des Ouvriers Catholiques, M. Alfred Charpentier; M. Paradis, l'agent d'affaires, des syndicats de Montréal et M. Bernier, président du syndicat montréalais.

L'élection des officiers du syndicat local a donné les résultats suivants: Président réelu, M. Raoul Théoret; M. Joannette, vice-président; A. Hogue, secrétaire-archiviste; E. Pilon, secrétaire-trésorier; Gonzague Leduc, trésorier. Les autres conseillers seront choisis par l'exécutif.

Le premier orateur de l'assemblée fut M. Paradis qui admit être plus ou moins au courant des agissements de M. Barriau à Valleyfield bien que celui-ci n'ait pas été autorisé à venir à Valleyfield. Il relate les incidents de la grève et loue le dévouement des officiers pendant cette grève.

M. Bernier, président du syndicat à Montréal excuse M. Coté retenu chez lui par la maladie. M. Bernier est venu à Valleyfield il y a quelques semaines pour s'informer de la situation des ouvriers.

Il a appris que les ouvriers étaient quelque peu démoralisés, pour ne travailler que 48 heures par semaine, en face d'une situation semblable. Montréal est dans le même cas. Cependant il donne quelques espoirs aux ouvriers. Lorsque les contrats seront signés, les heures se-

ront de 48 heures par semaine et que le plus petit salaire sera de \$12. par semaine. Il comprend qu'actuellement le travail est lent, mais il croit que la compagnie agit ainsi parce qu'elle ne sait pas à quoi s'en tenir, car elle devra rembourser les salaires qui ne sont pas payés suffisamment depuis l'entente. Il faut avoir confiance à la signature de l'entente car elle fut faite à l'avantage des ouvriers. Je sais, dit-il, qu'il est ennuyeux d'attendre, mais c'est ce qu'il faut faire. Il demande aussi d'avoir confiance aux chefs qui dirigeaient les destinées des ouvriers et alors tout s'arrangera dans l'ordre.

M. Alfred Charpentier exposa ensuite la situation actuelle. Il dit qu'il a mis confiance en ses lieutenants mais que quelques-uns avaient agis très mal envers les syndicats catholiques. Il explique que le but des syndicats était d'obtenir quelque chose de la Compagnie. Par l'entente, la victoire était assurée. Il fait comprendre qu'il était au delà (suite à la page 6)

Délégués au banquet des Chambres de C.

Lors de l'assemblée des Chambres de Commerce de Valleyfield, MM. Joseph Lafleur, Joseph Lespérance et Gérard Bélanger de la chambre senior, et MM. Lionel Perron, Théodore Lespérance, Rodrigue Leduc et Edgar Ostiguy de la Chambre Junior représenteront Valleyfield au grand banquet qui marquera le cinquantième anniversaire de la Chambre de Montréal, le 31 octobre.

Ici et là

NOMINATIONS:—

M. l'abbé Paul Grondin vient d'être nommé directeur diocésain des oeuvres d'Action Catholique et Aumonier des Syndicats Catholiques de Valleyfield.

M. l'abbé Grondin occupe actuellement son bureau à l'Hospice St-Vincent de Paul.

M. l'abbé George Simon remplace M. l'abbé Paul Grondin au vicariat de la paroisse de la Cathédrale.

LES ZOUAVES:—

La compagnie des Zouaves Pontificaux organise une campagne de recrutement pour augmenter le nombre de ses membres honoraires. Le coût d'admission est de .50c par mois et de \$3.00 par année.



M. Art. Vinet élu directeur

De l'association des fanfares amateurs de la province à la réunion de dimanche tenue à Saint-Jean

Les délégués des 10 fanfares membres de l'Association des fanfares amateurs de la province se sont réunis à S.-Jean, en assemblée générale. Le rapport du festival 1937 tenu à Sherbrooke le 1er août, révéla que l'Association a obtenu un de ses plus grands succès.

Des remerciements et des félicitations furent adoptés à l'adresse de la cité de Sherbrooke, des autorités du séminaire et à M. Geo. Duchesne, organisateur du festival de 1937. M. Emile Prévost, directeur de l'Union Musicale, de Joliette, et président sortant, reçut des félicitations à l'occasion de son 30e anniversaire comme directeur musical de sa fanfare.

Aucune décision ne fut prise concernant la tenue du festival 1938. Cependant cette année marquera deux anniversaires importants, celui des noces de diamant de l'Union musicale de Trois-Rivières et le 10e anniversaire de l'Association.

Les élections de l'exécutif pour 1938 ont donné le résultat suivant: président, M. Maurice Coutu, Shawinigan Falls; vice-président, M. Mandus Bienvenue, S.-Hyacinthe; sec.-trés., M. Georges Duchesne, Sherbrooke; directeurs: MM. G. Bourget, Trois-Rivières; R. Mc-Naughty, S.-Jean; A. Vinet, Valleyfield; Emile Prévost, Joliette; J.-H. Hains, Drummondville, H. Robichaud, Granby; Léo Chamberland, Grand'Mère.

TRIBUNE LIBRE

M. Louis VI Major répond à M. Touchette

On pouvait lire dans un article du journal "Le Progrès" sous le titre de "Déclarations de M. Touchette..." dans lequel il raconte un discussion dont il fut selon lui-même l'innocente victime.

A mon tour, je veux faire une mise-au-point, plus honnête, celle-là.

A la Ligue des Propriétaires, comme dans toute autre société, il est permis à tous de prendre part aux discussions et d'émettre leurs opinions, à la seule condition d'observer le bon ordre et de savoir discuter, bien entendu.

M. Touchette aurait-il voulu se servir de la ligue pour se faire du capital politique? Il a du apprendre qu'il s'était trompé de porte. Vous avez voulu, pour vous éviter des attaques trop directes, attaquer d'abord mais voyant votre plan déjoué, vous vous êtes fâché tellement que vous avez quitté la salle et il

vous a été si difficile de contrôler vos nerfs que vous avez continué votre discussion avec je ne sais qui dans le couloir de l'Hotel de Ville.

C'est alors que voyant votre coup raté, vous avez attaqué par le journal le président de la Ligue des Propriétaires. Vous voulez semer la discussion pour placer un nouveau plumet à votre chapeau si mal garni et former ensuite votre ligue à vous, ligue que vous auriez fait servir à vos propres intérêts.

Soyez donc sérieux, M. Touchette; vous voyez, non sans une certaine inquiétude, venir les élections et vous semblez chercher par tous les moyens, sauf les bons, à vous faire du capital politique.

Et pour appuyer ce qui a été dit au sujet du pont, auriez-vous obtenu un sous-contrat de M. Loïselle si vous n'aviez pas été échevin? Vous vous le demandez... On se le demande! Louis VI Major.

Nouvelles précisions sur la centrale électrique

L'ingénieur de la cité, M. Raphael Bélanger donne les nombreux avantages d'une centrale électrique pour Valleyfield à l'assemblée de la Chambre de Commerce

Lors de l'assemblée de la Chambre de Commerce, tenue jeudi soir dernier, l'ingénieur de la Cité, M. Raphael Bélanger a exposé clairement les nombreux avantages d'une centrale électrique pour Valleyfield; il a expliqué le point de vue technique de l'entreprise qui ne pouvait qu'apporter plus de progrès à la cité en attirant de nouvelles industries.

M. Bélanger a parlé en expert et cette question d'une centrale ne devrait pas laisser indifférent la population de la ville.

La Chambre de Commerce, en assemblée spéciale, a approuvé antérieurement ce projet et, sur la demande de celle-ci M. Bélanger est revenu expliquer le projet d'une usine municipale, pour en exposer le coût et la nécessité.

Plusieurs demandes déclare M. Bélanger ont été faites à la Shawinigan dans le but d'abaisser les taux d'électricité, mais elles furent inutiles. Alors le conseil de ville a mis à l'étude le projet d'une centrale électrique qui pourra fournir à Val-

leyfield où ailleurs le pouvoir électrique à meilleur marché. M. Bélanger donna les coûts approximatifs des dépenses et revenus de l'installation de cette centrale. Il affirma que, si Valleyfield perdait plusieurs industries, la faute relève des taux trop élevés d'électricité. Cornwall, avec son pouvoir électrique, reçoit des demandes pour l'installation de nouvelles industries et devient un dur rival pour notre ville. Selon les rapports de M. Doyon I.C. Valleyfield est le site le mieux situé pour produire son électricité.

M. Bélanger craint que la Shawinigan intervienne de quelques façons pour bloquer le projet de la cité. La ville de St-Hyacinthe, qui a dépensé un montant considérable pour sa centrale électrique, ne fonctionne presque pas, parce que la Southern a réduit ses taux d'une manière excessive pour garder ses clients et enlever les leurs. La ville ne peut pas faire une grande concurrence bien qu'elle ait réussi à économiser une somme énorme à ses citoyens. Si Valleyfield tombe dans le même piège, ce sera à l'avantage des citoyens qui paieront l'électricité moins cher. M. McCabe à son tour explique la nécessité de cette centrale.

Un rapport est fait que la Chambre de Commerce approuve le projet d'une centrale électrique.

M. Jos. Lespérance propose ensuite qu'une demande soit faite à la Fédération des Chambres de Commerce pour que le plan pour l'amélioration aux habitations soit permis pour la ville de Valleyfield.

Les demandes d'admission comme membres de la Chambre de Commerce Senior de MM. Aimé Laurion et Gaspard Major sont acceptées. Un comité sera formé dans la Chambre de Commerce et dans le Conseil de ville pour rencontrer le député afin d'agir plus promptement pour l'exécution des travaux sur la liste.



M. RAPHAEL BELANGER

(suite à la page 6)

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon
tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement
dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.
AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99 83, rue St-Jean Baptiste Tél. 60

Jeudi, le 21 octobre, 1937

Au Congrès des Municipalités

Au retour du 18^e congrès de l'Union des Municipalités de la province de Québec, l'impression nette qui s'en dégage est la préoccupation des maires et des conseillers, — plus de deux cents étaient délégués en personne au Congrès de Lucerne-en-Québec, — de se libérer le plus possible et le plus tôt du fardeau de l'aide au chômage, des secours directs et de l'assistance publique. Leur premier et plus fort argument se concrétise dans ce fait que le problème dépasse, dans sa portée, les cadres de la municipalité et devient une question provinciale, voire même nationale.

Aussi, ne faut-il pas être surpris qu'une résolution a fait reporter sur le trésor provincial les frais entiers du régime des secours directs et de l'organisation de systèmes d'assistance aux indigents. Il ne faut point s'étonner non plus de l'assentiment unanime qu'elle a suscité. Petites et grandes municipalités ploient de plus en plus sous un régime de dépenses surgies sous la poussée de la crise, et qui ne cessent de s'accroître: les petites se plaignent de ces charges nouvelles puisqu'elles ne possèdent aucune source de revenus: taxes d'amusement, d'hôpital et autres, pour y suppléer; et les grandes s'agitent de leur côté pour que le produit de ces taxes spéciales leur soit entièrement remis pour prendre soin de leurs indigents assistés.

Revision de trois lois

En somme, les congressistes ont préconisé une révision complète des trois groupes de lois: assistance publique, asiles d'aliénés et écoles industrielles, dont la mise en vigueur se complique d'une prétendue injustice à l'égard des petites municipalités, en particulier dans l'interprétation du mot indigent. L'étude approfondie en sera confiée à une commission spéciale, composée de représentants des municipalités afin d'en arriver à exercer un meilleur contrôle de l'hospitalisation des indigents, de faire un meilleur partage des taxes déjà imposées à cette fin et de soulager d'autant les budgets des municipalités de ces lourdes charges.

Les grandes villes ont certes leur mot à dire dans le règlement de cette épineuse question; s'il est vrai qu'elles reçoivent une partie des revenus de la taxe des amusements et des hôpitaux, ce partage ne se fait pas encore, prétendent-elles, en proportion du nombre de sans-travail et d'indigents qu'elles hébergent de toutes les municipalités environnantes. C'est un fait notoire que les villes ont servi ainsi de déversoir naturel de tous les chômeurs de la campagne qui ont fui vers elles afin de bénéficier des secours directs, plus difficiles à organiser et à tromper dans leur propre village. L'échevin Jeannotte, membre du comité exécutif de Montréal, a souligné ce point avec beaucoup d'à-propos au cours d'une discussion engagée avec le maire J.-A. Guy, de Saint-Martin.

Restrictions onéreuses

Dans le même ordre d'idée, les municipalités tentent d'échapper aux restrictions des conventions collectives du travail en ce qui regarde les métiers de la construction, lorsqu'elles entreprennent des travaux classés dans la catégorie d'ouvrages remédiateur au chômage. Elles adressent au gouvernement une demande formelle d'en être exemptées.

On cite des cas typiques. Une petite municipalité, Roxton Pond, dans Shefford, a exécuté des travaux au cours de l'hiver dernier et ce printemps, pour employer ses quelques chefs de famille sans ouvrage; elle les a payés raisonnablement selon l'échelle proportionnée aux secours directs; et voici qu'elle reçoit de l'Office des contrats collectifs de Sherbrooke, section dont elle fait partie, une forte réclamation de près de \$800, laquelle représenterait les gages que la municipalité devait payer en vertu du contrat collectif du travail. D'autres municipalités se trouvent également dans le même embarras; elles n'auraient jamais entrepris de travaux si elles avaient su que les contrats collectifs s'appliquent dans ce cas particulier d'aider le chômeur à gagner sa subsistance; et maintenant elles ne veulent plus entendre parler de travaux soumis à de pareilles restrictions qui surchargent leur budget.

Les autorités vont s'occuper de régler ce point délicat, qui soulève déjà des protestations de la part des syndiqués liés par contrats collectifs de travail. (L'Événement).

M. l'échevin...

(suite de la page 1)

Que copie de cette résolution soit signée par le greffier et envoyée à la Ligue des Propriétaires et au premier ministre.

M. l'échevin Touchette est prêt à seconder cette résolution. M. l'échevin Laroche explique qu'il ne croit pas que le Conseil ait à se mêler de cette question. Il suggère de retarder cette résolution, croyant que M. Miron veut se mettre en conflit avec la ligue des Propriétaires de Valleyfield. M. Laroche trouve néanmoins étrange l'attitude des membres de la Ligue, car lors de la grève ils ont aidé les ouvriers et maintenant ils agissent autrement. Il croit plutôt que les corps intéressés devraient s'objecter mais non le conseil.

M. Laroche interprète mal sa pensée, ajoute M. Miron. Il ne faut pas que la résolution des Ligues des Propriétaires prenne effet.

Le Dr Laroche demande pourquoi

continuer cette lutte et toujours exercer de la vengeance. "Le mieux, dit-il, est de faire mieux que les autres". Sur cette résolution l'échevin Laroche demande le vote.

Votent pour: MM. R. Miron, A. Touchette, D. Leboeuf, J. Daigault; contre: Dr. Laroche, A. Mallette, A. Monette. La résolution est donc acceptée par 5 à 3.

Après le vote sur cette résolution, M. Gaspard Major demande la parole pour faire une mise au point aux déclarations toujours blessantes de M. R. Miron. Il explique que la Ligue des Propriétaires est imbue des meilleurs sentiments et qu'elle veut travailler dans l'intérêt de la ville. Les représentants de la Ligue des Propriétaires de Valleyfield n'ont pas manqué à leur devoir en votant contre les contrats collectifs. Il fait remarquer à M. Miron qu'il y a plusieurs contrats collectifs, soit pour les industries ou les bâtiments; la résolution concernait tous les bâtiments parce que les contrats collectifs pour les bâti-

ments ont fait perdre une somme énorme aux ouvriers et aux entrepreneurs. De plus, les ligues de propriétaires ont demandé au gouvernement de restreindre certaines clauses au sujet des salaires exorbitants qu'il faut payer pour réparer les logements. Voilà pourquoi nos représentants ont accepté cette résolution. Il est regrettable que M. Miron soit toujours prêt à nous ridiculiser. Le conseil qui doit être solidaire, ne s'objecte nullement à cet état de choses. Je demande au conseil, dit-il, de faire respecter les citoyens.

M. Miron a une répartie cinglante: "Laissez-moi vous parler, M. Major; vous qui demandez de traiter la Ligue des Propriétaires avec délicatesse et politesse, pourquoi n'agissez-vous pas ainsi vous-même? Vous qui parlez de politesse, pourquoi avez-vous sur des citoyens plus honnêtes que vous et qui ont un passé meilleur que le vôtre." Sur une certaine lettre signée, M. Gaspard Major, encanteur, pour vente de clôture à neige, camion, etc. M. Major, qui s'était donné ce titre, avait bien raison. Quand il encante quelque chose, il s'encante lui-même. Il se vend à tout le monde, et c'est lui qui demande la politesse! Si nous avions été traité poliment par la Ligue des Propriétaires, on agirait ainsi envers eux. Moi-même, j'ai déjà dit qu'une ligue des Propriétaires en coopération avec un conseil de ville est excellente; mais si ce n'est que pour critiquer, cela ne vaut rien.

C'est vous, M. Major, qui aviez lancé le cri d'alarme que la ville avait acheté un "truck de \$18,000" et cela était faux. Qu'est-il arrivé? Quelque temps après, à la Ligue des Propriétaires vous disiez que vous aviez empêché la ville de dépenser \$18,000. M. Miron parla aussi de l'électricité et des accusations fausses portées contre le conseil à ce sujet.

"Je veux que le public sache à qui on a affaire et lorsqu'un homme se vend une fois contre les ouvriers, il peut le faire deux fois." Je ne rétracte rien de ce que j'ai dit." C'est vous, M. Major qui, dans une certaine lettre adressée à votre nom, jetez les hauts cris parce qu'on avait attaqué vos enfants. Ne vous rappelez-vous pas quand vous avez rencontré mon garçon à qui vous avez dit qu'il irait bientôt trouver son oncle à St-Jean-de-Dieu!

M. Major: C'est faux.
M. Miron: Vous êtes un menteur, Major.

M. Major: On se rencontrera.
M. Miron: Vous vous êtes vendu comme un cochon.

C'est vous, Major qui, lors d'une certaine élection, aviez dit que M. A. Taschereau avait promis que si Valleyfield élisait un ouvrier, il le nommerait Ministre du Travail. Vous avez dit cela lors d'une convention, croyant que vous seriez choisi, mais vous vous êtes vendu peu après.

C'est faux, dit Major.
On se rencontrera, Major, dit Miron, et on en discutera.

Major: On se reverra en février.
Miron: Tu viendras.

DIVERS

M. Miron, pour aviser le public, annonce que les 18 pieds et 2 pouces de fer qui ont été enlevés sur le Pont Masson et qui ont été remis à la ville pour les contracteurs, seront vendues dès demain pour le montant de \$140 et le bois pour \$15. Alors sur ce montant de \$155.00, la ville remboursera le bois qu'elle a payé \$55.00 et le pont \$100.00.

M. Miron demande avis de motion pour qu'à la prochaine assemblée le conseil rescinde et considère la résolution passée le 25 février 1937 défendant aux taxis de "stationner" près du théâtre.

M. Monette propose que le conseil demande au député d'appuyer, lors de la convention à Québec, sur la question de l'ouverture des chemins.

Deux lettres de la Chambre de Commerce sont lues, expliquant au Conseil qu'elle approuve l'idée d'une centrale électrique et l'ouverture des chemins d'hiver.

PETITES ANNONCES

A VENDRE

Camion à vendre, modèle 1933, marque Réo. Capacité 2 tonnes. Une véritable "bargain." Conditions faciles. S'adresser à M. Gaspard Crépin ou tél. 768.

A VENDRE

Un cheval assez pesant, et en très bonne condition, s'adresser à 16, Mignonne. Tél., 695.

A VENDRE

Automobile Pontiac, en parfaite condition, à vendre à sacrifice. Première offre raisonnable. S'adresser à 6, rue Alfred, Valleyfield, Tél. 312W.

A VENDRE

Ferme à vendre de 100 acres dont 70 cultivables, située à 2 milles de Huntingdon, sur la route de Malone. Granges et maison; 15 arpents de bois. Conditions faciles. S'adresser au numéro 51, Alexandre, Bellevue, Valleyfield.

TERRE A VENDRE— Belle terre de 300 acres dont 250 en culture. A vendre avec le roulant, plus la moitié de la récolte. Conditions faciles. S'adresser à M. Israël Beaudry, St-Anicet, P.Q.

A LOUER

200 arpents de terre avec ou sans stock. Située près d'une école et sur les bords de l'eau. Adélaré DuBois, Port Lewis, Qué.

COURS DE PERFECTIONNEMENT EN ANGLAIS - EN COMPTABILITE

Tous les lundis et mercredis soirs à 7.30 hrs.

à partir du 13 septembre

PRIX POPULAIRES

COLLEGE COMMERCIAL GIRARD,

12, rue Montcalm

Téléphone 292,

Valleyfield, P. Q.

CARTES PROFESSIONNELLES

Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Saintonge - Lespérance

AVOCATS
M. Lespérance sera à l'Hotel Gervais, à Beauharnois, tous les mardis.
64, Ste-Sécle Valleyfield
Téléphone 500,

L.-C. Tassé

NOTAIRE

BEAUHARNOIS, P.Q.
Dépositaire des greffes de Léonard et Normandin.

J.-G. Laurendeau, C.R.

Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Laurendeau & Cossette
Avocats VALLEYFIELD

Au Château à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

Docteur AIME LEDUC, VALLEYFIELD

ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette, VALLEYFIELD

Armand Longtin, AVOCAT,

rue Daubouise, HUNTINGDON, QUE.

Docteur Yvan Brassard

médecin-chirurgien

412, Blvd. du Havre,

Tél. 701,

VALLEYFIELD

J. M. LAFLEUR, D.E.B.A.

ARCHITECTE

Tél. Bureau 88,

309, rue Victoria, Rés. 204,

VALLEYFIELD

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908

EXPERT-COMPTABLE

Incensé et agréé

(Chartered accountant)

Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.

425, Avenue Viger

MONTREAL

DR. LORENZO DE GRANDPRE

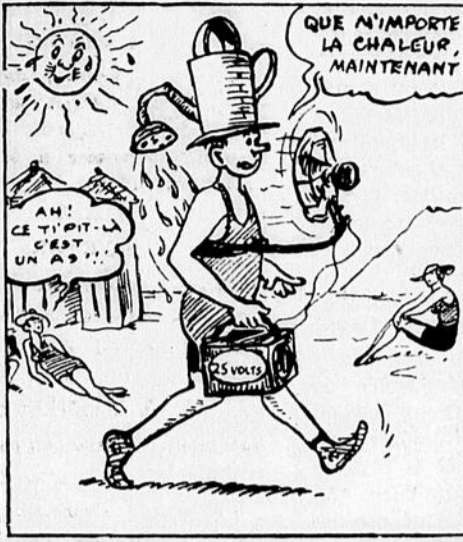
"Rayons Ultra-Violet"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Robert Besner, NOTAIRE

Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38,
VALLEYFIELD

Un peu d'humour !!!

Ti-Pit le chetif



CARNET MONDAIN

Mme Roy de Maniwaki a passé quelques jours à Valleyfield, l'invité du docteur et de Mme Emile St-Onge.

Mlle Henriette Marchand de Beauharnois est actuellement en visite chez ses cousines, Mlles Jeanettes et Georgette Marchand.

Mlles Madeleine et Cécile Lafleur ont reçu, vendredi dernier, à l'heure du thé en l'honneur de Mlle Marie-Claire Chasle.

Mlle Hélène Bergevin a passé la fin de semaine à Montréal.

M. Léo Charette de Montréal était en visite, dimanche, chez Mlle Jeanne Paré.

Mme E. Horgan et sa fille, Mlle Frida Horgan sont actuellement en voyage à Boston, Mass.

Mlle Cécile Charbonneau a reçu, mercredi soir, les membres de son Cercle d'Etude.

M. Anatole Dumouchel de Beauharnois a passé la fin de semaine à Valleyfield, l'invité de M. et Mme Joseph Goyette.

M. et Mme Philius Paré de Notre-Dame de Grâce étaient de passage dans notre ville, dimanche.

Mme Léopold Goyette est de retour d'une quinzaine chez ses parents de Bourget, Ont.

Mlles Pauline, Thérèse et Jeanne Charbonneau de Montréal ont passé la fin de semaine dans leur famille.

Mlle Bertrande Marchand recevait, mercredi soir, les membres de son club de bridge pour la première fois de la saison.

Mme Paul Lefebvre a passé quelques jours à Montréal, au cours de la semaine.

M. l'abbé J.-A. Loïselle, Mlle Marie-Ange Loïselle, de Loïselleville, Ont., ainsi que M. et Mme Joseph Daoust de Ste-Philomène, étaient les invités de M. et Mme Louis Loïselle, mercredi.

Mlle Jeannine Lalonde de Montréal a passé quelques jours à Val-

leyfield, l'invitée de Mlle Margot Tremblay.

Mme Joseph Lamothe des Trois-Rivières est actuellement en visite chez Mme Langevin. En fin de semaine, M. Joseph Lamothe, M. et Mme Napoléon Alarie, Mme Henri Bourassa des Trois-Rivières étaient aussi les hôtes de Mme Langevin.

Mlles Gaétane, Thérèse Lafleur, Cécile Charbonneau sont allées à Ottawa, lundi. Elles ont été les invitées de M. et Mme Edward Gibson.

Le Cercle J. I. C. de Bellerive, section des jeunes filles, tenait sa première réunion lundi soir, sous la présidence de M. le curé Damien St-Aubin.

Mme Edouard Groulx a passé quelques jours à Montréal, cette semaine.

M. et Mme Paul Bougie de Valleyfield étaient en visite au Juvénat des Clercs de St-Viateur de Berthierville, tout récemment.

Mme V. Venne a fait un voyage à Montréal, samedi.

Mlles Rolande D'Amour de Ste-Philomène et Yolande Goyette de Valleyfield sont de retour d'un voyage de quinze jours à Newark, N.-J. Durant leur séjour aux Etats-Unis, elles ont été les hôtes de Mme Bill Lynch, et ont visité New-York, Union, Jersey City, South Amboy, Coney Island, Atlantic City, Lake Wood, Ashbury Park, Philadelphie.

L'ouverture des chemins . . .

(suite de la première page)

La nouvelle politique du ministère de la voirie serait une mesure d'économie tant pour les villes que pour la province. C'est une question locale et municipale qui doit être étudiée par les conseils.

M. Monette ajoute que Valleyfield possède les clotures pour bloquer la neige et protéger les routes d'hiver; de plus, il resterait en caisse près de \$2,000, qui n'ont pas été dépensés au cours de l'hiver dernier.

Il est un fait important; c'est que les routes d'hiver permettent aux automobilistes de Valleyfield et de l'extérieur de communiquer directement avec nous et de circuler en toute sécurité dans nos parages. De plus les camions de transport poursuivent leur travail pour donner à plusieurs des nôtres un emploi permanent, le gagne-pain de nombreux chefs de famille.

M. Jean-Marie Lafleur suggère alors de continuer le travail de l'an dernier sur le même système.

Il a été résolu en conséquence que la Chambre de Commerce approuvait en principe l'ouverture des chemins d'hiver entre Valleyfield, Ormstown et Melocheville, pour protéger les intérêts de la ville, des industries et du commerce en général, et que le Conseil de la cité fasse les démarches nécessaires auprès du gouvernement provincial.

Cette question des routes d'hiver intéresse tous les citoyens.

NOUVEAU PRINCIPAL AU MCGILL



Le Dr Lewis W. Douglas, récemment nommé principal de l'Université McGill à Montréal. Il fit parti du "brain-trust" de la N. R. A., mais se retira en 1934 lorsqu'il crut que les nouvelles démarches du président des Etats-Unis, Franklin D. Roosevelt, n'obtiendraient aucun résultat définitif.

Des noces d'or fêtés samedi

M. et Mme Joseph Durocher sont les héros d'une fête à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de mariage.

Un groupe de parents et d'amis se réunissait, samedi soir dernier, pour fêter les noces d'or de M. et Mme Joseph Durocher à l'occasion du cinquantième anniversaire de leur mariage.

Une adresse fut lue aux heureux jubilaires par l'ainée de leurs enfants, Lucille, et une bourse leur fut offerte par leur petite-fille Rita.

Les jubilaires remercièrent leurs enfants et leurs amis de ce témoignage d'amitié et des nombreux cadeaux reçus. Ils regrettèrent l'absence du député Sauvé retenu à l'hôpital et ne cachèrent pas leur reconnaissance à son égard.

MM. le shérif J.-B. DeRepentigny; Joseph Ostiguy, protonotaire, et Donat Lalonde, maire de St-Timothée, ont également félicité les jubilaires.

Mort subite de M. E. Leblanc

M. Evangéliste Leblanc, fils de M. et Mme Régis Leblanc de Bellerive, est mort subitement, samedi dernier, d'une syncope cardiaque dans un hôtel local alors qu'il était à causer avec des amis.

M. l'abbé Grondin fut mandé immédiatement sur les lieux pour lui administrer les derniers sacrements tandis que le docteur Emile Deguire tenta de le ranimer.

M. Leblanc était âgé de 33 ans et était bien connu à Valleyfield.

Le mal est en nous, à nous de le guérir

Dans une conférence sur l'orientation professionnelle, M. Gaston Girard souligne sa nécessité pour notre avancement national

La récollection mensuelle des Anciens Retraitants de Valleyfield a réuni, dimanche dernier, au sous-sol de la Cathédrale, au-delà de 200 retraitants qui ont assisté à la messe chantée par M. l'abbé Paul Grondin et à la conférence de M. Gaston Girard, professeur à l'Ecole Commerciale Girard. Des anciens retraitants de Ste-Clothilde, St-Timothée et St-Louis se sont joints à ceux de Valleyfield.

Le Réverend Père Gaston, O.F.M., a prononcé un court sermon sur l'évangile du jour.

M. Gaston Girard a présenté un travail sur l'orientation professionnelle pour toucher du doigt plusieurs de nos plaies nationales et proposer les remèdes pour guérir ces maux qui rongent notre économie nationale.

Il fit valoir la nécessité d'une orientation professionnelle bien définie afin d'entrayer le recul des nôtres dans le domaine économique, de faire disparaître notre complexe d'infériorité en face des Anglais, d'activer la marche des nôtres dans le commerce, de secouer l'apathie des gens vers une spécialisation et de suivre un plan bien conçu par notre élite, par ceux qui pensent, comme MM. l'abbé Groulx, Armand Lavergne, Victor Barbeau, J.-L. Marcotte et les initiateurs des Semaines Sociales.

Le souci du perfectionnement et

de la spécialisation donnerait à la classe de nos travailleurs de meilleurs salaires et une conception mieux définie de leurs responsabilités. Il faut s'aider sinon le ciel ne nous aidera pas. Il faut inculquer à nos jeunes la notion des responsabilités; il faut développer dans les familles le goût d'une orientation professionnelle parce que la famille est la cellule vivante de tout organisme social complété par l'école.

Il importe de faire évoluer l'enfance dans un milieu propice pour un meilleur développement de son intelligence. Inculquons-lui l'orgueil du métier de son père; donnons-lui un exposé véridique et sans purbonderie des problèmes moraux; choisissons sa lecture pour qu'elle soit éducative et amusante; en définitive, il suffit d'instaurer le règne d'une liberté bien comprise.

Si, aujourd'hui, nous avons à déplorer plusieurs déficiences dans notre système économique, il ne faut que s'en prendre à soi-même.

Le mal est en nous, à nous de vouloir le guérir. Le mouton qui se transforme en loup dans le bergerie est dangereux. Le peuple est laid lorsqu'il s'affuble des mots justice, égalité et fraternité.

A nous d'orienter notre jeunesse vers des spécialisations bien définies. Un cerveau bien équilibré vaut mieux qu'une intelligence sans contrôle.

L'Harmonie de Valleyfield

L'Harmonie de Valleyfield s'est installée hier dans sa nouvelle salle à la Montréal Cottons Co. Ltd. C'était la première pratique pour la saison 1938 qui commence pour notre corps musical. La plupart des membres étaient présents. Ceux qui n'assistèrent pas à cette répétition furent empêchés pour des raisons graves. Signor Guiseppe Agostini était à la tribune de direction. Il demanda aux membres de l'Harmonie de bien vouloir coopérer avec lui pour faire de l'année 1938, la plus prospère de l'Harmonie de Valleyfield. "Excelsior", telle semble être la devise de nos musiciens.

Mardi soir dernier, l'Harmonie de Valleyfield avait un Bingo électrique. La température inclemente fut cause qu'un bon nombre de person-

nes ne purent assister à cette soirée si intéressante. Tout de même, plus de sept cents personnes jouèrent au Bingo électrique, qui était présenté pour la première fois à Valleyfield. Les prix magnifiques convoités par tous furent remis aux heureux vainqueurs. Le gagnant de la lampe électrique fut M. Maurice Plaisance. Cette lampe avait une valeur de \$25.00 et fut achetée chez Marchand Frère. Tous les cadeaux furent achetés dans différentes maisons de commerce de cette ville.

Très prochainement, l'Harmonie de Valleyfield présentera une primeur au public de Valleyfield et nous espérons que l'on ne ménagera pas l'encouragement que mérite cette association musicale qui fait honneur à notre ville.

Trouvé inconscient . . .

(suite de la première page)

Le docteur Caza, mandé en toute hâte, donna les premiers soins au blessé qui souffrait de contusions aux membres inférieurs et à la figure.

M. Guérin put néanmoins réintégrer domicile dès le lendemain, heureux de s'en être tiré presque indemne.

reprit connaissance à quatre heures du matin.

Le docteur Caza, mandé en toute hâte, donna les premiers soins au blessé qui souffrait de contusions aux membres inférieurs et à la figure.

M. Guérin put néanmoins réintégrer domicile dès le lendemain, heureux de s'en être tiré presque indemne.



S. E. le Cardinal Villeneuve et l'orientation de la vie rurale

Dans un grand discours prononcé à l'ouverture du congrès de l'enseignement agricole, le Cardinal annonce que dans une lettre collective, les évêques de la province proposent trois remèdes principaux pour la sauvegarde de la vie agricole, l'estime de la profession d'agriculteur, le développement de l'instruction agricole et l'organisation professionnelle des cultivateurs

Le grand congrès d'enseignement agricole convoqué par l'hon. M. Bona Dussault s'est ouvert lundi au Parlement. En présence d'un grand nombre d'agriculteurs, de spécialistes en agriculture et d'éducateurs, Son Eminence le Cardinal Villeneuve, qui avait la présidence d'honneur de cette séance d'ouverture, a prononcé un grand discours, tant en sa qualité d'évêque qu'en sa qualité de membre du comité de l'Instruction Publique. Dans la première partie de son exposé, le Cardinal a défini le rôle de l'Etat et celui des particuliers dans l'organisation de la société. "L'objet naturel de toute intervention, dit-il, en matière sociale, est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber." L'éminent orateur cita ensuite quelques passages de la lettre des évêques qui sera publiée prochainement. Cette lettre établit les droits de l'Eglise de s'occuper des questions ouvrières et agricoles, et des conditions économiques des travailleurs, soit de l'usine, soit du sol. Voici ce que l'on déclare dans cet important document.

"En nous employant à suggérer et à rendre aussi efficaces que possible les divers moyens à tenter pour amener nos cultivateurs à une agriculture mieux ordonnée et profitable, nous avons conscience de demeurer dans les limites de notre rôle propre, car le bien des âmes est grandement intéressé à ce que nos populations rurales demeurent attachées au sol et puissent en tirer leur

convenable subsistance. La misère temporelle, nous ne le savons que trop, engendre bien des misères spirituelles, entr'autres l'ignorance, l'envie, l'injustice, la négligence des devoirs religieux, l'affaiblissement, sinon la perte, de la foi. A quoi il faut ajouter que l'émigration ou l'exode vers les villes qui résulte naturellement du souci pour les paysans d'améliorer leur sort en expose un grand nombre à s'en aller dans des milieux nouveaux et mêlés, pour lesquels ils ne sont point préparés, au grand péril de leur esprit chrétien et de leurs moeurs, comme l'expérience, hélas! ne le prouve que trop."

Son Eminence déclara alors que les remèdes proposés par l'épiscopat se ramènent à ces trois principaux, l'estime de la profession agricole, le développement de l'instruction agricole, et l'organisation professionnelle agricole.

Parlant alors en sa qualité de membre du Conseil de l'Instruction Publique, le Cardinal rappela les relations qui doivent exister entre ce corps et les organismes d'enseignement agricole. "Il m'a semblé, dit-il, que le conseil de l'Instruction Publique aurait lui-même tout à gagner d'un contact plus direct avec le monde agricole et pourrait rendre ainsi au gouvernement de la province des services de haute et définitive portée. Vous l'avez ainsi compris, M. le ministre, et je veux vous remercier de la loi spéciale que vous avez fait voter à la dernière session

parlementaire, autorisant le Conseil de l'Instruction Publique à constituer un sous-comité de personnes compétentes, à dessein d'unifier et de coordonner l'enseignement agricole parmi nous."

Les autres orateurs de cette première séance furent l'hon. M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, son chef de cabinet, M. Albert Rioux, M. J.-C. Magnan, l'hon. M. Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction Publique, M. le chanoine Fortin et Dom Pacome Gaboury.

Le Ministre a dit, dans son allocution, tout ce que la race canadienne-française doit à sa classe agricole. "Une campagne peuplée de gens qui y vivent heureux et en nombre suffisant pour assurer une proportion normale avec la population urbaine, poursuit l'hon. M. Rioux, est une garantie de prospérité pour tout pays, mais encore plus pour le nôtre et un des meilleurs moyens d'atteindre ce but, c'est l'enseignement. C'est pourquoi tous ceux qui veulent le bonheur des nôtres ont exprimé ce désir d'unir les efforts de toutes les bonnes volontés afin de propager cette vérité. Nous voudrions que cet enseignement parte des plus hautes sphères pour se répandre partout."

M. Raoul Théorêt, réelu président du..

(Suite de la page 3)

des forces humaines de pouvoir faire en une seule journée des contrats collectifs pour chacun des 9 moulins de la province "On vous avait promis "dit-il" le contrat collectif dans notre poche" mais cela était impossible alors. Ce que vos chefs ont fait cette journée là, ils l'ont fait consciencieusement et dans tout leur possible. Comme preuve de difficultés de ce travail, nous aurons pu en faire un seul, ce n'est pas n'importe quel contrat, n'a pu rien faire à ce sujet depuis qu'elle fonctionne et de plus a demandé au Comité des huit de l'aider dans sa tâche. Il annonce aussi que le Comité des huit siégera dès lundi et que les règlements de l'entente seront aussitôt étudiés. Cependant cette étude devra aussi porter sur d'autres compagnies annexées au travail du Textile. Il demanda aux ouvriers présents d'être des lumières pour ceux qui répandent des faussetés sur cette entente signée. Il donna quelques mots sur l'Union Internationale disant que jamais ces unions avaient pensé auparavant d'organiser les membres du Textile et de plus, il avait entendu dire que ces Unions ne s'occupaient pas du Textile parce que ces gens n'avaient pas d'argent. Votre devoir est d'avoir confiance à la Fédération et à ses chefs qui la dirigent. Il traita de traitres et de lâches ceux qui l'ont calomnié et bafoué et donna des preuves de son honnêteté.

M. l'abbé Grondin nouvel aumônier du syndicat, félicite l'ancien aumônier de son travail, demanda de suivre les chefs et de toujours avoir en l'idée les principes catholiques.

On procéda ensuite aux élections et M. Charpentier fut nommé président d'élection.

Nouvelles précisions..

(Suite de la page 3)

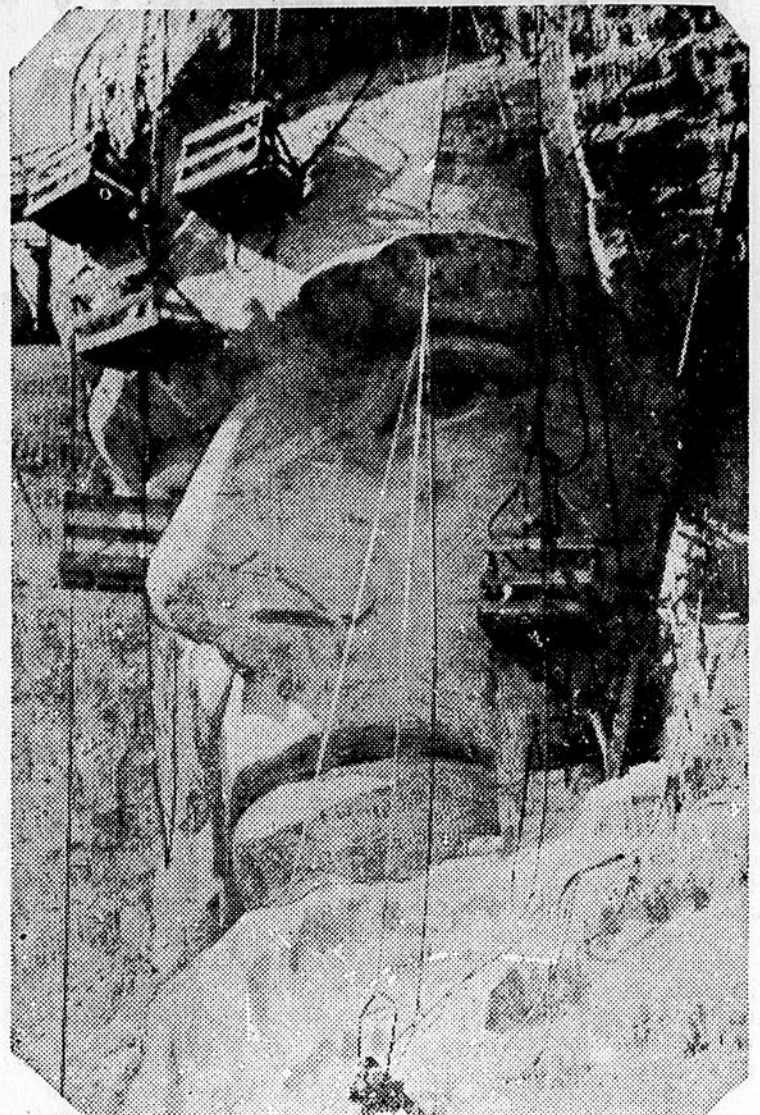
Un vote de félicitations est proposé pour M. Deplha Sauvé, M.P.P., pour les travaux qui se font actuellement sur la pointe Jacques-Cartier. M. McCabe propose aussi de féliciter le Conseil de ville et M. Maxime Raymond pour le travail accompli au sujet de Pont Masson.

M. le notaire Médard Leduc demande de passer une résolution en vue d'améliorer le service téléphonique parfois lent à cause du petit nombre d'employés.

Le secrétaire de la Chambre de Commerce devra donc écrire à la Compagnie du Bell Telephone demandant d'employer d'autres opératrices.

M. Prigent demande que des boîtes à déchets soient installées un peu partout dans la ville.

A LA MEMOIRE D'UN EX-PRESIDENT



Pour marquer le cent cinquantième anniversaire de la Constitution américaine, on a dévoilé récemment un monument à la gloire de Lincoln dont la figure est taillée dans le roc des montagnes Rushmore, près de Rapid City. Plus de 5,000 personnes ont pu admirer cette figure de géant attaché au roc solide.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE
OLD STOCK



FONDÉE IL Y A 147 ANS

DI42F

"NOUS AURONS LA VISITE DE TANTE PHILOMÈNE MAIS OÙ LA COUCHER, VOILÀ LE PROBLÈME?"

"ELLE SERAIT SI MAL SUR LE CANAPÉ DE CRIN QUE SON ANGE GARDIEN EN AURAIT DU CHAGRIN!"

"UN CANAPÉ-STUDIO SIMMONS VOUS PLAIRA. CROYEZ-MOI, IL EST ÉPATANT, ET POUR L'OUVRIRE OU LE FERMER, C'EST L'AFFAIRE D'UN INSTANT!"

SIMMONS
Pour bien Dormir

NOTRE COURRIER

St-Urbain

Naissance

A M. et Mme Urgel Desgroseillers, un fils baptisé Joseph, Jérôme, André, Adrien, Parrain et marraine, M. et Mme Stéphane Yelle.

Mariage

On annonce le mariage de Mlle Cécile Benoit, fille de M. et Mme Adolphe Benoit à M. J. Marcell, fils de M. et Mme Urbain Marcell.

Carnet social

Mlles Corinne et Madeleine Doré, M. Paul Doré rendaient visite à Soeur Madeleine-Gabriel, en religion chez les SS. de la Providence à Ste-Ursule, ces jours derniers.

M. et Mme Albert Brais de retour de leur voyage de nocces passent la fin de semaine à St-Urbain chez M. et Mme Arthur Brais. Lundi, M. et Mme Brais partaient pour Québec où ils habiteront définitivement.

Mlles Trépanier passent la fin de semaine à Cornwall, les invités de M. et Mme Emile D'Amour.

Mme Ferdinand Lemieux, M. et Mme Evangéliste Marcell visitaient leurs parents de Ste-Philomène, ces jours derniers.

Mme Maurice Roy, Mlle Annabelle Daigault de Malone, N.-Y., rendaient visite à Mlle Clara Barette et à Mme Trépanier, ces jours derniers.

M. et Mme Téléphore Lazure de Montréal, chez M. et Mme J.-P. Lazure, dimanche.

M. et Mme Léo Vary et leur fille de Montréal, passent la fin de se-

maine chez M. et Mme Antonio Mallette.

Mlles Lucienne et Hortense Sabourin, Dr A. Sabourin de St-Jean, chez M. Zénophile Ste-Marie, dimanche.

M. et Mme Jos. Tessier et leur fille Jeanne, chez M. J. Barrette, dimanche dernier.

M. et Mme Joseph Rose voyageaient du côté de Trois-Rivières, dimanche dernier.

M. et Mme Philorum Doré étaient les invités de M. J. Larocque de Montréal, dimanche.

M. et Mme Arthur Dubuc de retour de leur voyage de nocces.

Mlle Alice Ste-Marie, de retour à St-Urbain après un long séjour à Montréal.

Mlle Alma Lamarre qui demeurait chez Mme Ferdinand Lemieux, réside maintenant à St-Rémi, chez Mme Sénécal.

Quelques amis de St-Urbain et de St-Isidore se rendaient au Forum, mardi dernier afin d'applaudir Raymond "Ti-Coq" Bédart qui prenait part aux courses de six jours.

M. Albert Beaulieu a fait l'acquisition d'une boulangerie qui appartenait à la succession Goyette de St-Urbain.

Notre curé, M. Séguin, réunissait, lundi soir, tous les garçons de la paroisse, possédant quelque peu de voix pour reformer une nouvelle chorale paroissiale.

Village St-Pierre

De passage dans cette localité dimanche dernier, M. Louis Bourgoïn, marchand, M. Albert Thibault de Montréal, M. Joseph Dagenais d'Ormstown.

M. Adélar Bourcier recevait à veiller, dimanche soir, M. et Mme Léon Nadon de Montréal, M. et Mme Adélar Sénécal, leurs fils Emile, René et Charles de Huntingdon, Eucher Bourcier d'Howick, M. et Mme Eugène Bourcier, M. Gérard Lazure, Mlle Emma Lussier de Village St-Pierre.

Mlle Jeannette Pilon, qui fréquente maintenant l'Académie de Dundee, était chez ses parents, en fin de semaine.

FORD HOTELS

Choisissez l'Hotel le plus Economique. 750 chambres. Tarif: \$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos. Et aussi autres Hotels à

Moderne à l'épreuve du feu. Location très favorable. 750 chambres. \$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Radio dans toutes les chambres. Rochester, Buffalo, Erie

TORONTO-MONTREAL

Ste-Martine

L'Ecole d'Agriculture de Sainte-Martine ouvrira ses portes le deux novembre prochain.

Les retraites fermées sont de plus

en plus suivies dans notre paroisse. Vingt jeunes gens, la plupart employés à l'Empire Food Co., en firent une qui se termina lundi le 11 octobre; et le 17 octobre, trente-cinq hommes mariés allaient les remplacer à la chapelle du Christ-Roi à Châteauguay.

Noces d'argent fêtées

Vendredi soir, le 15 octobre, un groupe de parents se réunissaient chez M. et Mme Fabien Lemieux pour fêter leur 25e anniversaire de mariage. Parmi les personnes présentes on mentionne: M. et Mme Wilfrid Lemieux, M. et Mme Lionel Lemieux, M. Maurice Lemieux, Mlles Marie-Marthe et Armande Lemieux, M. Emile Lasalle et Mlle Lucille Nadon de Valleyfield, M. et Mme Domina Lemieux, M. et Mme Stanislas Lemieux, M. Simon, Marc Lemieux de St-Chrysostôme, M. et Mme Raoul Soucy de Howick, M. et Mme James Barrett, M. et Mme Robert Barrette de Huntingdon, M. et Mme Archibald Lemieux, M. et Mme Adélar Jodoin, Mlles Annette et Thérèse Lemieux, M. Jean-Marc Lemieux, M. et Mme Phidime Cullier de Montréal, M. et Mme Bruno

Beaulieu, M. et Mme Elias Poupard, M. et Mme Isidore Perras, Mlle Berthe Dubuc, MM. Roch, Roland et Réal Poupard de St-Isidore, M. Joseph Hébert, M. et Me Edmond Jodoin de Ste-Martine, M. et Mme Clodomir Feynemand, Mlle Mariette Roy de St-Urbain.

A minuit, une adresse fut lue par Mlle M.-Paule Lemieux, et présentation d'une bourse avec plusieurs pièces d'argenterie, suivie du réveillon. Il y eut musique, chant et danse. Tous se séparèrent aux petites heures emportant un bon souvenir de cette soirée.

Mme Bruno Beaulieu et son fils Jacques passent la fin de semaine chez M. et Mme Fabien Lemieux.

Mlle Juliette Laberge de Montréal passe la journée de dimanche chez son amie, Mme Bruno Beaulieu.

St-Anicet

M. W. M. Irving de Montréal est venu passer la fin de semaine à l'hôtel Lake View.

M. Hector Dalbec et sa fille Yvette d'Outremont sont retournés après avoir passé plusieurs jours à leur chalet.

M. Henri Lefebvre d'Ottawa, Mlle Claire Lefebvre, M. Léon Lefebvre d'Outremont de même que M. le docteur Lafortune et M. Gaston Cartier de Montréal passent une quinzaine à la Pointe Lefebvre.

MM. Norman et William Finigan sont à la Pointe Sylvestre pour deux semaines.

M. et Mme Alfred Renaud et Mlle Jeanne Quesnel de Notre-Dame de Grâce étaient en visite chez M. C.-O. Pilon, en fin de semaine.

M. Tommy Chrétien, Mme Chrétien et leurs enfants de Tupper Lake, N.Y., sont venus rendre visite à des parents, MM. Alexandre Chrétien et Zénophile Quesnel.

M. et Mme J.-N. Couture et leur fils Jean-Paul de Verdun étaient à leur chalet, dimanche.

MM. Hector et Alfred Saumier de Montréal, et Albert Saumier de Huntingdon sont venus visiter des parents et amis.

Mlle Donaldine Quesnel était de passage à Montréal, la semaine der-

nière.

M. et Mme Vadeboncoeur, M. Dubois, M. et Mme Descordoux, tous de Montréal, étaient chez M. J.-D. Quenneville, en fin de semaine.

M. et Mme Albert Ouimet de Massena, N.Y., chez M. Sandy Ouimet, dimanche.

Mme F.-X. Castagner passe quelques jours à Montréal, chez des parents.

M. Albert Dagenais de Montréal était en visite ici, dimanche.

M. Florian Séguin est actuellement sous l'observation des médecins à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

M. et Mme W. Hamilton, M. et Mme J.-O. Tremblay ont passé la fin de semaine à leurs chalets.

L'autobus de la Compagnie Provinciale a fait son dernier voyage ici cette dernière fin de semaine.

M. et Mme Lionel Verville sont revenus d'un voyage de quelques jours à Québec et Trois-Rivières. Ils demeureront maintenant à Massena.

MM. les curés Pigeon de Huntingdon, Morand de Ste-Barbe, Boissonneault de Ste-Agnès et Berthiaume de Hinchinbrooké, sont venus prêter leur concours à M. le curé J.-A. Reid, à l'occasion des Quarante-Heures qui ont eu lieu cette semaine.



UNE VALEUR
Exceptionnelle à \$14²⁵

Ne manquez pas cette occasion d'embellir votre intérieur. Procurez-vous une de nos lampes "Meilleure lumière - Meilleure vue" - "Tripilite Reflector", qui donne un éclairage parfait.

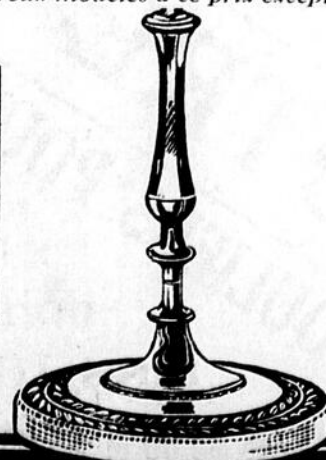
Ces lampes, fini vieux bronze anglais, possèdent, outre le chandelier à trois branches, une ampoule combinée de 100-200-300 watts.

Chaque lampe est munie d'un abat-jour recouvert et doublé de soie de diverses teintes, à votre choix.

Visitez dès aujourd'hui notre salle d'exposition. Voyez nos nombreux modèles à ce prix exceptionnellement bas.

Choix de couleurs pour les abat-jours: ROSE, OR, BEIGE, ETC.

FACILITÉS DE PAIEMENT SI DÉSIRÉES



THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

POUR VOUS MESSIEURS



PARDESSUS D'HIVER

pour hommes et jeunes gens
Taille 34 à 40

Venez acheter votre pardessus à cette vente.

Un lot spécial obtenu à des conditions avantageuses.

Lainage tout laine, gris, brun, genre Raglan, Slip-on, Tube, Balmacan.

\$18.95

Un autre lot, couleur gris-fer, modèle Tube, Box-coat.

Rég. \$25.00
TRES SPECIAL POUR HOMMES PLUS AGES

\$15.95

Combinaisons Penmans 71

POUR ENFANTS 20 A 32

Voici le sous-vêtement idéalement chaud pour l'hiver. Teinte naturelle. Spécial de vente anniversaire

99c

CRAVATES

pour hommes et jeunes gens



Ne manquez pas cette aubaine.
Prix ordinaire 50c, 2 pour 35c.
Prix de vente anniversaire.

Combinaisons ouatées bas prix remarquables

Combinaisons pour hommes. Taille 34 à 44.

Rég. \$1.40.

pour **\$1.19**

VOTRE ECONOMIE

Les spéciaux de

Suivez le courant de la

Pour Madame la Cuisinière

Service à diner en pierre anglaise semi-porcelaine - Couleur ivoire avec bordure verte et décorations de fleurs. Prix régulier \$15.00

Un spécial pour **\$9.95**

Corn Starch

TRES SPECIAL

3 lbs pour

22c

Corn Flake

Sugar Krisp

TRES SPECIAL

3 boîtes pour

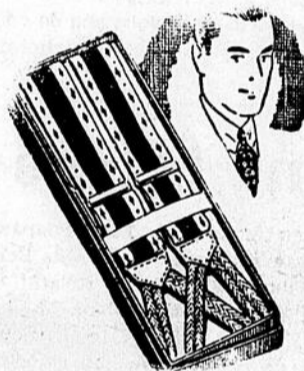
22c

Autres spéciaux d'épicerie

Appelez

316

Un spécial



BRETelles POUR HOMMES

Bon élastique, modèle de fantaisie. Rég. 50c. pour

39c

Catsup "Heinz"

Grande

bouteille

2 pour

35c

BISCUITS

MARSHMALLOW

Rég. 15c la livre. Très spécial 2 lbs. pour

25c

Complets pour messieurs

modèle simple ou croisé

grandeur 34 à 42

belle valeur à

\$18.95

Chemises pour hommes

Valeur régulière de \$1.55 à \$2.00 pour

.95c

Elégants souliers en veau noir et brun. Pointures 10½ dans le groupe

Rég. \$4.00 et \$5.00 Spécial de vente \$2.95

NOTRE GRANDE VENTE DU 75^{ième}
SOULIERS POUR HOMMES

NOTRE SUCCES

nos spéciaux

foule au magasin Dion

Flanelle -- Marquissette -- Crêpe

Flanelle de coton quadrillé pour robe ou jupe d'enfant, 36 pouces de large. Rég. 45c. Spécial, 3 verges **\$1.00**

Un lot de marquissette pour rideaux, 40 pouces de large, choix de teintes et variété de patrons Rég. 25c. Spécial, 2 verges **.25**

Un lot de crêpes rugueux dans les teintes pastelle ou foncée, 38 pouces. Valeur extraordinaire. Spécial, la verge **.89**

ROBES DE CHAMBRE

Robe de chambre en Edredon pour dames et jeunes filles, Gr. 34 à 48.

Rég. \$3.00. **\$1.95**
Spécial



Bas pour dames

Valeur extraordinaire
2 paires pour

\$1.00

Bas de chiffon et de soie. Prix régulier 75c, 2 paires pour \$1.00.
Grandeur 8½ à 10

"SLIPS"

En crêpe ou en satin. Plusieurs couleurs de choix. Toutes les grandeurs. Valeur de \$1.95 pour

\$1.19

SOULIERS POUR DAMES

Une grande variété de modèles: escarpins, souliers à lanières, sandales—lacets dans les couleurs suivantes, brun, bleu et noir. Talons hauts ou cubains. Pointures désassorties 3 à 6½. Spécial

\$1.98

SOULIERS POUR DAMES

Un groupe de souliers, marque Tru-Phit du Dr Ferner's en kid noir ou brun modèles lacés ou gare. Talons cubains. Pointures désassorties, 3 à 8. Rég. \$4.00. Spécial

\$2.99



Bottines pour fillettes et enfants

Les mères économes ne manqueront, pas ce spécial. Bottines en cuir noir lacés de belle qualité. Semelles de cuir et talons caoutchouc. Pointure 5 à 10½, 11 à 2.

Spécial à **\$1.95**

De véritables spéciaux, Mesdames

BLOOMERS DE COTON PESANT

Elastiques à la taille et aux genoux. Goussets renforcés.
Pour Dames: 34 à 44. Rég. .39 la paire **.27**
Pour fillettes: 6 à 14 ans, Rég. .35, la paire **.23**

CAMISOLES TOUT LAINE

—Avec bretelles seulement.
—Taille découpée.
—Tricot de fantaisie.
Tailles 34 à 42. Valeur de \$1.00
Très spécial **.49**

Corsets de belle valeur

—Lacés en avant
—Matériel très forts
—Quatre jarretelles
—Tailles: 24 à 34.
Régulier \$1.50
Spécial **75c**

LAINE ANGORA IERE QUALITE

Teintes: Rouge, blanc, vert, mauve, rouille, orange, brun, citron, beige, etc.

Royal

100% laine, ¼ once. Rég. .50

Givre

50% laine, ½ once. Rég. .59

39c. la balle

A nos clientes

A toutes nos clientes qui aiment à être bien ajustées, Mlle Hansen, représentante et ajusteuse du fameux corset Nu-Back pour la province de Québec, sera à votre disposition les

2 et 3 novembre

Venez voir les dernières créations en fait de corsette, corset et brassière, et lui demander conseil sur le vêtement qui corrigera et donnera de la valeur à votre taille.

Votre manteau d'hiver



Un lot de manteaux d'hiver dans

les plus nouveaux modèles

Grandes variétés de fourrure

Fitch

Mouton gris
Renard pointé
Loup

Chat sauvage

Renard rouge
Imitation de renard argenté

Des valeurs régulières de \$35.00 à \$39.00 pour

\$24.95

POUR VOUS MADAME

Laissez l'ombre envahir

Laissez l'ombre envahir lentement le salon
 Où vous allez chanter la prière que j'aime,
 Celle-là que j'aimais, petit enfant, la même,
 Dans la même langueur du crépuscule blond.
 Mon Dieu, je voudrais voir les choses comme au temps
 Où dans les soirs longs à mourir, le coeur s'éveille,
 Et que les pleurs et que les brises soient pareilles
 A celles qui m'ont fait découvrir le printemps...
 Oui, des enfants aussi riaient sur la grand'route,
 Des paysans allaient vers d'humbles métairies;
 La longue file des brebis se noyait toute
 Dans la brume immobile au ras de la prairie.
 Ah!... ce sont bien les mêmes yeux qui vont la voir
 Et les cris des bergers perçaient le coeur du soir.
 Ce crépuscule humide et tintant de sonailles
 Qu'au temps où je pensais à vous, ô mon amie,
 Et vous voyais sourire au lointain de ma vie
 Sous les grands bords de ce simple chapeau de paille
 Je vous tendais les mains et je ne savais pas,
 Comme l'ami de tous les jours et pas à pas,
 Que le plus bel amour est le plus ordinaire.
 Le soir vient dans l'allée où votre robe est claire.
 Allons, les yeux au ciel, pensifs et recueillis,
 Mon coeur chargé d'amour sent bien que le pénètre
 En voyant mes beaux soirs d'enfants le reconnaître,
 L'ineffable douceur de n'avoir pas vieilli...

François MAURIAC.

Quelques minutes d'automassage

L'automassage est un moyen d'entretenir les bienfaits procurés par le massage. On l'exécute avec une crème nourrissante (crème de nuit, crème anti-rides ou crème aux hormones) durant 5 à 10 minutes plus et de préférence le soir, avant le repos nocturne. Il peut être renouvelé chaque soir, tous les deux jours ou une fois par semaine, selon les loisirs dont vous disposez.

Voici les mouvements indiqués pour une séance d'automassage:

La bouche. — Mains à plat, placez l'index à la lèvre supérieure et le médium à la lèvre inférieure. Partant du milieu de la bouche, glissez en remontant vers les oreilles. Répétez dix fois.

Les joues. — Avec l'extrémité des doigts, vous massez en rond et en remontant des coins de la bouche vers les oreilles. Pour les contours, serrez les poings et appuyez fortement vos deux index repliés contre l'os de la mâchoire pour remonter les joues. Partez du menton vers l'oreille. Répétez quinze fois.

Le nez. — Prenez le nez entre les pouces levés et faites glisser simultanément ces derniers en mouvement de va-et-vient le long des parois nasales. Appuyez plus fort sur les ailes. Répétez trente fois.

Les yeux. — Avec le bout des doigts, tapotez le globe de l'oeil, en partant du coin interne vers les tempes. Ensuite, pianotez en rond le tour de l'oeil et pincez le tracé des sourcils entre le pouce et l'index.

Le front. — Avec les deux doigts, les coudes en arc, massez le front des sourcils aux cheveux. Pour les tempes, faites de petits mouvements circulaires partant du coin de l'oeil.

Terminez en lissant le cou par mouvements descendant du menton vers la poitrine et en le claquant une dizaine de fois avec le dos de la main.

Tapotez également tout le visage en claques vives avec un épais tampon d'ouate imbibé de tonique. Essayez délicatement le visage avec une serviette en cellulose ou un linge fin. SYLVIE.

D'où vient-il, le mot "silhouette"?

Etienne de Silhouette (1709-1767), voyageur et explorateur, était un personnage intrigant et fort habile, qui dut à la faveur de la marquise de Pompadour d'être appelé au contrôle général des finances, le 4 mars 1759. Sa gestion fut si impopulaire qu'il fut en butte à une violente campagne de railleries. On le ridiculisa notamment en donnant, par allusion aux restrictions et aux économies qu'il essaya d'imposer, son nom aux culottes sans gousset, aux surtoutans sans plis, qu'on nomma "culotte à la Silhouette," "surtout à la Silhouette," puis aux dessins in-

diquant par un simple trait le contour des objets. C'est dans ce dernier sens que l'Académie a admis le mot "silhouette" dans son "Dictionnaire," en 1835.

Le turban

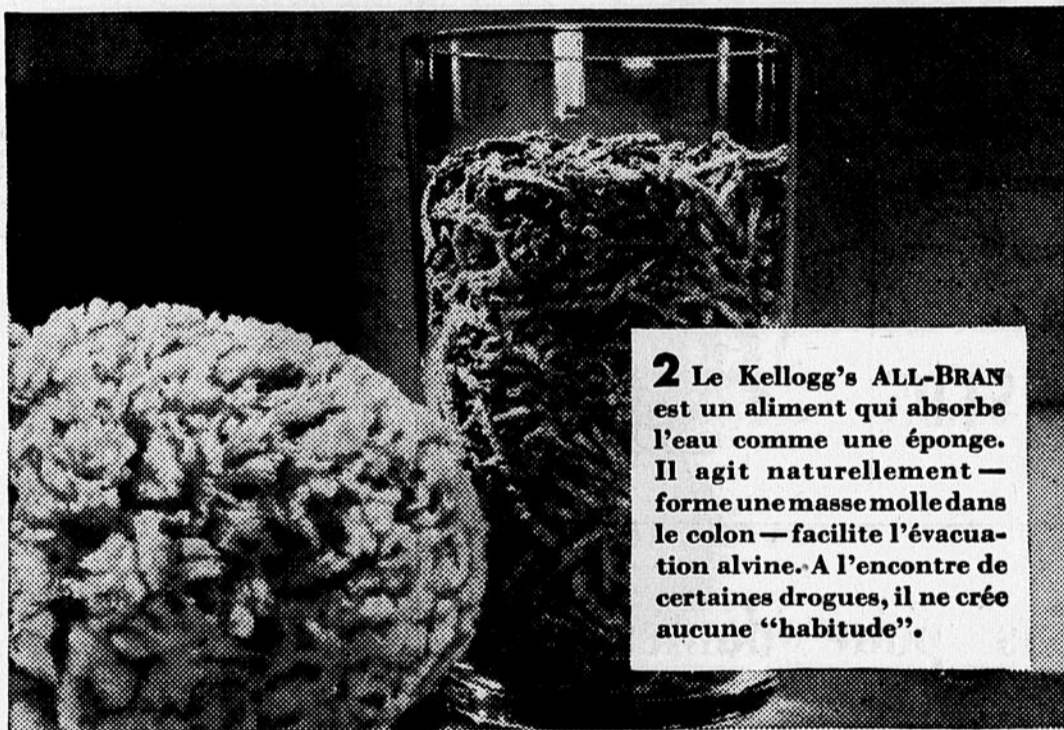
Il est fait d'une bande de feutre épousant étroitement la forme de la tête, large derrière, se terminant devant par deux points qui se nouent. Le sommet de la tête est découvert. Si vous avez un grand chapeau de feutre démodé, sacrifiez-le sans regret pour faire cette coiffure jeune et originale. Sinon, achetez de la feutrine. Et choisissez une jolie couleur de préférence au noir.

UN ALIMENT



1 Saviez-vous que la constipation ordinaire est souvent causée par un régime où les "matières inassimilables" sont insuffisantes? La négliger, c'est inviter le mal de tête et l'inappétence. On se sent grincheux, fourbu...

QUI SOULAGE



2 Le Kellogg's ALL-BRAN est un aliment qui absorbe l'eau comme une éponge. Il agit naturellement — forme une masse molle dans le colon — facilite l'évacuation alvine. A l'encontre de certaines drogues, il ne crée aucune "habitude".

LA CONSTIPATION



3 Servez-le comme une céréale, avec du lait ou des fruits, ou sous forme de galettes ou d'appétissants petites pains. Il suffit d'en manger 2 cuillerées à soupe par jour (à chaque repas, dans les cas opiniâtres). Chez l'épicier. Préparé à London par la Cie Kellogg.

MAL DE TÊTE? Voici un prompt soulagement

Des milliers de gens connaissent les prompts soulagements que procurent les TABLETTES ZUTOO... Remède sûr pour cesser un rhume, une grippe en une nuit. Essayez ZUTOO et convainquez-vous vous-même...

GRATIS: Pour obtenir un échantillon gratuit, remplissez et retournez ce coupon, aujourd'hui...

Zutoo

POUR SOULAGER LA DOULEUR

B. N. ROBINSON & CO., Greenby, Ont.

M'envoyer échantillon gratuit.

Nom: _____

Adresse: _____

Mgr Nepveu bénit l'orgue de l'église de St-Chrysostome

La bénédiction eut lieu dimanche dernier pendant la grand'messe — La chorale était sous la direction de M. l'abbé Gagnier — Mlle Sylvain de Montréal touchait l'orgue

Dimanche dernier, avait lieu, à la grand'messe, la bénédiction de la magnifique orgue de l'église Saint-Chrysostome. L'église était richement décorée et illuminée pour la circonstance. Mgr Nepveu, curé de la cathédrale de Valleyfield, remplaçant Son Excellence Mgr Langlois, bénit l'orgue.

La grand'messe fut chantée par M. l'abbé L. Béland, vicaire de cette paroisse, assisté des abbés Cloutier et Bélanger de Valleyfield. Mgr L.-N. Prévile, ancien curé de cette paroisse, assistait au choeur, ainsi que d'autres prêtres du diocèse.

La chorale des hommes, sous la direction de notre curé, M. M. Gagnier, exécuta une belle messe tandis que Mlle Thérèse Sylvain, organiste à l'église St-Henri de Montréal, touchait l'orgue. Le sermon de circonstance fut donné en termes élogieux par notre dévoué curé. Il remercia Mgr Prévile de son geste généreux ainsi que tous ceux qui avaient contribué à l'achat de cet orgue.

Mgr Nepveu, invité à adresser la parole, s'acquitta de sa tâche d'une manière éloquente.

Après la messe, les paroissiens écoutèrent les quelques morceaux que Mlle Sylvain a bien voulu exécuter. Nous adressons des remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête.

Mondanités

M. Aimé Huot d'Alexandria a passé quelques jours chez Mme Louis Couillard et a rendu visite à M. Albert Huot.

MM. Florian Laberge et Hector Lefort, de passage à Montréal, dernièrement.

M. et Mme Hermas Demers et leur fillette Jeannine de Montréal, et Lionel Demers, chez MM. et Mmes Joseph, Oswald Mlle Gabrielle Laroche de Ste-



MGR J.-D. NEPVEU

Martine, chez ses parents, M. et Mme Omer Laroche.

Mlle Corinne Beaudin de Montréal, en visite chez son oncle, M. Victor L. Beaudin.

Mlle Stella Brogan d'Hemmingford, chez Mlle Reine Payant, inst.

Accident

M. Philéas Bourdeau s'est fait frapper par son cheval et il a deux côtes de démis. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mariage

Le 14 septembre, M. Lucien Leroux, fils de M. et Mme P. Leroux de St-Placide, conduisait à l'autel Mlle Zéphérina Bourdeau, fille de M. et Mme Médéric Bourdeau de St-Chrysostome. M. Médéric Bourdeau accompagnait sa fille, et M. Placide Leroux était le témoin de son fils. Après le mariage, le dîner fut servi chez le père de la mariée, puis les nouveaux époux partirent pour un voyage à Québec et ses environs.

La responsabilité du vendeur et les vices de la chose

En règle générale, le marchand qui vend un article de son commerce est présumé connaître les vices cachés de la chose vendue par lui et il est, en conséquence, responsable de tous les dommages subis par l'acheteur à raison de ces vices.

Cependant, lorsque l'acheteur prend livraison de marchandises expédiées directement par un fournisseur étranger de qui son vendeur les avait commandées, mais sans inspection ni acceptation de ces marchandises par le vendeur, l'acheteur est censé recevoir et accepter ces marchandises pour son vendeur et le libérer des dommages subis à raison des vices desdites marchandises.

Ce principe utile à connaître pour tout commerçant a été appliqué par l'honorable juge Alfred Duranleau, de la Cour Supérieure, lorsqu'il a rejeté avec dépens l'action en dommages au montant de \$400 intentée par Joseph Lafleur, manufacturier de Salaberry de Valleyfield, district de Beauharnois, à la Eagle Lumber Company Limited, de Montréal. (No 7275 C.S.-Beauharnois).

L'affaire est assez simple. En deux mots le demandeur, M. Lafleur, achète de la défenderesse, Eagle Lumber, du bois de chêne blanc américain. Ce bois devait être sec à 5% d'humidité. Mais il ne l'était pas, de sorte que le travail fait avec ce bois par le demandeur, c'est-à-dire des bancs d'église, fut mal fait et dû être repris, ce qui occasionna les dommages réclamés dans la présente action. La défenderesse se défendit en plaçant que le bois fut livré sec par fret; que le demandeur le déchargea au cours d'une tempête de neige et qu'en conséquence il est responsable lui-même du haut degré d'humidité; et, enfin, que, si le bois n'était pas sec, le demandeur, qui est un expert, n'aurait pas dû s'en servir et qu'en conséquence il est responsable de ses propres dommages.

Pour les amateurs de thé vert

THÉ VERT "SALADA"

Témoignages de sympathies à la famille Paré

Sympathies. — M. Jean-Baptiste Poirier, Mlle Rose Paré, M. et Mme Arthur Paré, Soeurs de la Providence, M. et Mme Marcel Montpetit, M. et Mme M. Chatel, M. et Mme Napoléon Germain, Mme G. Chasle, Mlle Chasle, M. Joseph Degré, Mlle Jeanne Degré, Famille Ludger Poirier, Famille Adélarde Monette, Famille Armand Lalonde, M. et Mme Phillas Paré, Mme J.-T.-A. Gauthier, Mlle Blanche Monette, M. et Mme Arthur Séguin, M. et Mme Edgar Ostiguy, M. Sauveur Gosselin, M. et Mme Lionel Perron, Mlle Angela Tétreault, Mme O.-P. Prieur, M. et Mme Philippe Bergevin, Famille J. St-Germain, Mlle Yolande Brassard, g.m.g., Mlle Camille Viau, M. Roméo Viau, Mme L. Martineau, Famille André Leduc, Famille Elorie De Repentigny, Famille Israël Bonhomme, M. et Mme J.-Alf. Gosselin, Mlle M. Poirier, g.m.c., Famille Médard Poirier, M. et Mme Paul De Jordy, Famille Henri Gibeault, Famille Gédéas Benoit, M. et Mme Alexis St-Onge, Employés de la Maison Charles Cadieux, M. et Mme Aimée Haineault, Mme Maurice Lalonde, M. et Mme J.-Gérard Bélanger, M. et Mme Joseph Ostiguy, Mlle Bernadette Cadieux, Mlle Thérèse Marchand, Mme Tancrede Besner, Mme A. Brassard et famille, M. et Mme Antonio Viau, M. et Mme Anatole Latour, M. et Mme J.-E. Robil-

lard, M. et Mme Médard Durocher, Famille A. Legault, M. et Mme Germain Bourgouin, M. et Mme Louis VI Major, Mlle Simone Richard, Famille J.-A. Mallette, M. et Mme A.-Horace Besner, Dr et Mme J.-B. Blaubaud, Mme N. Wallot, Mlle Ellane Brossoit, M. et Mme Robert Besner, M. et Mme Arthur Charette, Mlle Aline Lauzon, Famille Eustache Langevin, Mme Joseph Bertrand, Famille Israël Chevreffils, Mme et Mlle Côté, Mlle Catherine Léveillé, M. Raphaël Léveillé, Dr et Mme Irénée Frappier, Famille Médard Bariteau, M. et Mme Willie Gibeault, M. et Mme Phillas Viau, M. et Mme Wilfrid McDonald, Famille Frs. Dorais, M. et Mme Charles Léveillé, M. et Mme Mérel Laberge, M. et Mme J.-O. Venne, Famille Ovide Loisel, Famille Elzéar Haineault, M. et Mme Joseph Chevreffils, Mlle C.-L. Plante, g.m., M. et Mme Japhet Houle, Famille Edgard Barrette, Dr S. W. Laroche, M. Camille Boyer, M. Hubert Boyer, Mme C.-P. Harrington, M. et Mme Narcisse Surprenant, Mlle Alice Demers, M. et Mme Gaston Chatel, M. et Mme Auguste Brisebois.

Offrandes de fleurs. — Les employés du Bureau de Poste, M. Léo Charette, M. D. Dulude, M. J. Demers, M. J. Meunier, M. P.-A. Pate-naude.

Sainte-Philomène

Visite pastorale

Mgr Langlois de Valleyfield a visité notre paroisse, la semaine dernière. Quatre-vingt-cinq enfants ont reçu la confirmation.



● L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal... c'est le rendez vous par excellence pour le déjeuner ou le dîner, les réceptions, les soupers après le théâtre, les banquets et les bals. Sa cuisine y fait les délices des gourmets. Ses vins ont une réputation à travers le Canada.



HÔTEL Windsor

J. Aldéric Raymond, Vice-Président

Naissances

A M. et Mme Adéodat Mallette née Marie-Reine Laplante, une fille baptisée Marie-Anne, Rose, Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme Bruno Giroux, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Murielle Mallette, tante de l'enfant.

A M. et Mme Gérard Legault née Germaine Picard, une fille baptisée Marie, Thérèse, Madeleine. Parrain et marraine, M. et Mme Hormisdas Legault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Emma Laberge de Châteauguay.

Mondanités

Mlle Eva Thibert de Montréal passe ses fins de semaine à Ste-Philomène.

Mme Beaulieu de St-Urbain passe quelques jours chez M. Adéodat Mallette.

M. Benoit Rouselle de Montréal, en visite chez sa mère, Mme Joseph Rouselle, dimanche.

M. Mathieu Parent a visité ses parents de Montréal, dernièrement.

M. l'abbé N. Loisel de l'Ontario et Mlle Marie-Ange Daoust passent quelque temps ici avant de partir pour la Floride où ils passeront l'hiver.

Etaient en visite chez M. Philorum Loisel, dimanche, M. et Mme Wilfrid Fournier de Montréal, M. Albert Hébert et sa famille de St-Isidore.

M. et Mme Edmour Brault de Montréal, en promenade chez M. Janvier Primeau.

M. Farconio Loisel de Montréal a passé quelque temps chez Mme Lionel Loisel.



La vente des produits de la ferme aux DOMINION STORES est toujours avantageuse

Dépenses des magasins Dominion en une année dans Québec

Achats des manufacturiers, \$5,209,426.17
Achats des cultivateurs, (Ile de Montréal seulement) \$63,122.08
Taxes, municipales, provinciales et spéciales, \$57,922.23
Salaires - \$663,669.36
Loyers des magasins, \$182,203.86
Chauffage, électricité, téléphone, etc., \$167,336.83

Non seulement les Magasins Dominion des grands centres, mais aussi ceux qui sont établis dans les petites villes, constituent d'excellents marchés pour les produits maraichers des fermes situées à vingt milles à la ronde. Les cultivateurs nous apportent ces produits de bonne heure le matin, alors qu'étant plus frais et plus attrayants, ils peuvent en obtenir de meilleurs prix que plus tard dans la journée.

Vu notre désir de toujours servir le mieux possible notre clientèle, nous importons nos fruits et légumes frais de Floride et du Texas, lorsque les cultivateurs locaux sont incapables de nous en fournir. Le public sait apprécier les efforts que nous faisons pour lui assurer satisfaction. Les Magasins Dominion sont un réel actif pour la province de Québec.



DOMINION STORES LIMITED

La Vie Sportive

Du meilleur baseball

Il n'y a pas de raison pour que Valleyfield ne soit pas représenté dans la ligue provinciale de baseball. A peine la saison de ce sport vient-elle de se terminer que nous apprenons de source autorisée que Valleyfield aura son club dans la Provinciale au cours de la saison 1938.

Un syndicat de sportifs montréalais ont approché dernièrement M. Lucien Leduc en vue d'organiser une forte équipe pour rivaliser avec les autres clubs de la Provinciale. Les finances seront fournies par les Montréalais qui doteront la ville d'un vrai club de baseball et la gérance sera confiée à M. Lucien Leduc.

Il ne faut pas se cacher les difficultés que recèle ce sport d'été à Valleyfield. Le Valleyfield de la ligue Québec-New-York aurait mérité beaucoup plus d'encouragement mais le public n'a pas secoué son apathie. Les organisateurs sont actuellement aux prises avec un déficit qu'il faudra combler tout en refoulant une désillusion bien compréhensible.

Le baseball à Valleyfield devrait connaître plus de succès pour répondre aux efforts des sportifs locaux. Mais... mais! Il manque d'argent et ceux qui en possèdent ne veulent guère le risquer dans une entreprise sportive. Peut-on les blâmer? Non. Le dicton "Il faut de l'argent pour faire de l'argent" s'applique aussi bien au baseball qu'à toute entreprise privée. Voilà pourquoi, les bourses serrées et corsées ne peuvent rendre populaire le baseball.

Et les coteries... et les ambitions personnelles! Chacun veut avoir son club; tous les amateurs se prétendent des experts pour aboutir à la formation de trois ou quatre équipes de baseball d'une qualité inférieure.

Pourquoi ne pas se concerter dans un plan défini comme dans les autres villes? Pourquoi Valleyfield est-il toujours à l'arrière? Pourquoi n'aurions-nous pas une forte équipe de baseball tout comme Sherbrooke, Drummondville, Granby, Sorel, Trois-Rivières? Pourquoi ne pas attirer les étrangers dans la ville?

Autant de questions qui commandent une réponse orientant les esprits vers l'union constructive pour abandonner cette critique destructive qui rend toutes les organisations précaires.

L'année 1938 donnera-t-elle justice au baseball de Valleyfield?

Des offres à "Lefty" Rivest

Valleyfield peut produire des étoiles de baseball tout comme les autres villes! John Léon Pomorsky, ex-lanceur du Montréal et des White Sox de Chicago, le gérant actuel du Trois-Rivières de la Provinciale, a communiqué récemment avec Lucien Leduc pour obtenir les services du lanceur "Lefty" Rivest qui s'est signalé avec le club local.

Un essai lui serait donné le printemps prochain avant la formation définitive du club Trois-Rivières. D'un autre côté, le gérant Lucien Leduc a reçu des offres du receveur Kistch, capitaine du club Trois-Rivières, prêt à venir jouer à Valleyfield avec deux ou trois de ses copains.

Les joueurs de la Provinciale jugent donc qu'il serait avantageux pour Valleyfield de se joindre à la Provinciale et que le club local serait de taille à rivaliser avec ceux des autres villes.

Le même succès attend le baseball que le hockey si des organisateurs actifs veulent se donner la main.

A. L.

LIGUE 10 QUILLES

Majestic vs United
11 octobre 1937

MAJESTIC—			
J. Primeau	70	109	83 262
B. Hainault	85	72	67 204
A. Duffy	72	70	89 231
R. Ogden	82	85	65 231
Mme Nicholson	94	77	77 248

403 412 381 1196

UNITED—			
G. Tessier	88	63	115 266
D. Sunstrum	113	82	87 282
L. Grace	72	116	96 284
I. Sunstrum	81	84	91 256
M. Lemieux	82	85	99 266

436 430 488 1354

LIGUE DIX QUILLES

Dion vs Valleyfield

DION—			
E. Dulude	72	68	66 206
B. Leduc	101	98	76 275
M. Leduc	66	88	87 231
C. Wesley	77	57	70 204

316 311 299 926

VALLEYFIELD—			
M. B. Robineault	91	74	87 252
A. Bériault	86	105	103 294
C. Roy	83	90	69 242
S. Gendron	81	72	103 256

341 341 362 1044

LES JAPONAIS AU "FOOTBALL"



Nous ne sommes pas en Chine ni au Japon mais bien à l'école de Régina en Saskatchewan où les Japonais Johnnie Nomura (à gauche) et Cliff Tomouye jouent au football. Ils sont les deux seuls Japonais à pratiquer ce sport si populaire au Canada.



M. ROMUALD THEORET

du Club Touriste, l'un des directeurs actifs du club de hockey Valleyfield Senior.

Un vrai défi d'Albert Leduc

De passage à Valleyfield, le populaire Albert Leduc, ex-joueur du Canadien et gérant du club Verdun senior, a défié publiquement M. Romuald Théorêt, directeur du club de hockey Valleyfield, de battre son club à "plate couture" et sans se forcer!

Inutile de dire que cette bravade n'a pas eu l'heur de plaire aux amateurs de Valleyfield qui ont relevé le gant. Le jeune Roméo Guibault s'est chargé de lui répondre. "Ecoute, Albert, dit-il, tu peux venir avec ton Verdun jouer contre nous autres; pis si t'as jamais eu chaud, watche-toi avec ton club."

Et dire qu'il n'y a pas encore de neige! Heureusement! car l'enthousiasme provoquerait une fonte précipitée.

LIGUE GROSSES QUILLES

St-Laurent vs Château Salaberry
Le 12 octobre 1937

ST-LAURENT—			
Gendron	159	182	147 488
Lécuyer	161	143	148 452
Filiatrault	127	182	149 458
Cuierrier	137	84	148 369

584 591 592 1767

CHATEAU SALABERRY—			
Robineault	149	170	183 502
Jourdain	156	146	133 435
McSween	161	166	174 501
Cadieux	114	115	104 333

580 597 594 1771

LIGUE GROSSES QUILLES

Delorme vs Coca-Cola
Le 12 octobre 1937

DELORME—			
R. Loïselle	144	183	201 528
Montpetit	102	119	117 348
Rochon	156	135	179 470
Dr Delorme	161	158	146 465
Dr Clermont	168 168

563 595 811 1969

COCA-COLA—			
Fournier	168	153	192 513
B. Hallé	192	124	182 498
S. Martin	156	170	136 462
Branchard	179	104	179 462
Cousineau	148 148

695 551 837 2083

Spécialiste en équipements de

SPORTS

J. A. POUPART

Téléphone 654,

— 52, rue St-Laurent

LIGUE DIX QUILLES

Cabochoon vs Pool Room Hébert

CABOCHON—			
Dorais	87	100	102 289
Cadieux	94	63	96 253
Bélanger	99	87	81 267
LeBlanc	101	100	139 340
Fournier	97	99	76 272

478 449 494 1421

POOL ROOM HEBERT—

Hébert	87	59	75 221
L. Poirier	83	102	113 298
L. Rousseau	72	85	94 251
Legault	91	117	115 323
Cuierrier	95	92	71 258

428 455 468 1351

LIGUE CINQ QUILLES

Salon Eugène vs Phar. Rexall

SALON EUGENE—			
Antoinette	100	159	131 390
Aurore	108	158	156 422
Betty	73	162	131 366
Jeannette	53	110	95 258
Régina	107	167	200 474

441 756 713 1910

PHARMACIE REXALL—

Rita	245	145	140 530
Betty	155	105	147 407
Agnès	114	91	128 332
Edna	147	158	156 561
Anna	173	157	149 479

834 656 720 2309

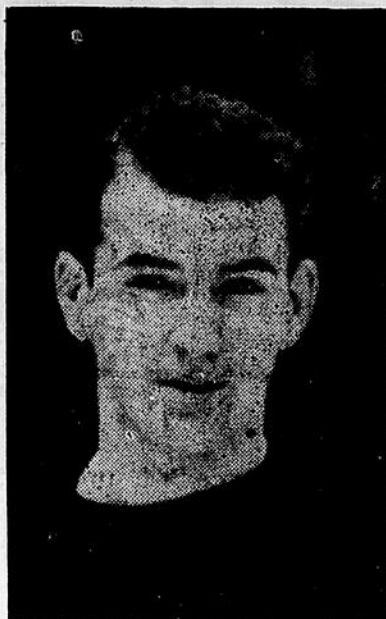


Ces Sous-Vêtements sont connus par le Nom qu'ils portent

Le nom qui se trouve sur les Sous-Vêtements Penmans que vous achetez est la seule assurance que vous avez de leur qualité. C'est pourquoi vous aurez tout avantage à rechercher la fameuse marque de commerce Penmans ainsi que le nom. Les sous-vêtements molletonnés Penmans vont à la perfection et assurent entière liberté de mouvement. L'envers confortable et molletonné empêche le froid de pénétrer et tient le corps chaud. Vous aurez toute la satisfaction à laquelle votre argent vous donne droit.

● Faits dans la Province de Québec, pour convenir à notre climat, les Sous-Vêtements Molletonnés Penmans se font en deux pièces, gilet et caleçon, et en combinaisons, pour hommes et garçons, ainsi que dans la forme populaire Nu-Cul.

Roland Deneault à Valleyfield

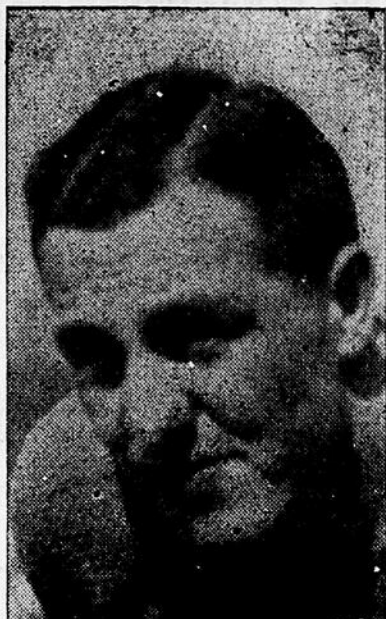


Henri Matte, joueur de défense, âgé de 25 ans, mesurant 6 pieds et 2 pouces, s'alignera avec le Valleyfield s'il ne signe pas pour le Canadien. Matte a joué à Paris en 1934 et fut étoile du Sudbury l'an dernier.

M. Roland Deneault de Chambly Bassin, ex-joueur du Lafontaine junior et du Granby de la Provinciale, s'alignera, cet hiver, avec le Valleyfield. Rencontré dimanche par M. Emile Perron, il a signé son contrat pour l'équipe locale.

Deneault est un artiste du patin et du gouret. Très solide, il évolue sur la glace très rapidement et tricote son passage à travers l'équipe adversaire avec une dextérité surprenante. Il possède de plus un lancer terrible qui en fait l'un des plus redoutables scoreurs de la ligue.

C'est un joueur de centre ou aile droite. Il est âgé de 22 ans et pèse 170 livres. Il sera donc en mesure de rendre d'utiles services au Valleyfield.



Arthur "Le Zoo" Deschamps, joueur de défense-étoile du Joliette, a signé pour le Valleyfield Senior. Deschamps pèse 180 livres et est âgé de 25 ans. Il sera l'un des piliers du Valleyfield.

AUBAINE

□

SUGGESTION

Tél.

60

RESULTAT

□

SERVICE

Tué accidentellement par la balle d'une 22

Roger Roland, enfant de deux ans et demi loge une balle dans la tête de son jeune frère, Gilles, âgé de neuf mois

Un drame non prémédité s'est déroulé, hier soir, à la résidence de M. Oscar Roland, domicilié sur la rue St-Laurent, quand le jeune Roger, enfant de deux ans et demi, logea une balle dans la tête de son jeune frère, Gilles, bébé de neuf mois. L'on veillait paisiblement dans le salon en écoutant les programmes de radio et le jeune Roger s'amusa avec une carabine 22 qui ne semblait pas être dangereuse pour avoir été convertie depuis longtemps en un jouet.

Roger s'approcha de son jeune frère Gilles et lui pointant la carabine en arrière la tête, pour lui loger une balle et causer sa mort presque instantanée.

Le docteur M. Bibaud fut mandé immédiatement sur les lieux mais ne put que constater la mort. Le Coroner du district, le docteur Larroche, à rendu un verdict de mort accidentelle.

Comment l'enfant a-t-il pu se procurer une balle et la loger dans le canon du fusil? Telles sont les questions que l'on se pose en face de drame qui a semé l'émoi dans cette famille et dans le quartier.

Huntingdon

NOCES D'ARGENT DE M. ET MME HENRI BOUCHER

M. et Mme Henri Boucher, de Huntingdon célébraient vendredi dernier leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. A cette occasion les jubilés entendaient la messe le matin et passaient la journée avec des parents et amis.

Le soir il y eut réception chez les jubilaires. Une adresse fut lue par un des invités, souhaitant longue vie et bonheur à l'heureux couple. MM. les abbés Pigeon et Charlebois eurent également quelques remarques de bienveillance à l'égard de M. et Mme Boucher.

Plusieurs cadeaux et une bourse

en argent leur furent présentés de la part de parents et amis.

La soirée se passa des plus amicalement; il y eut chants, déclamations, etc., et tous se séparèrent à une heure assez avancée emportant un bon souvenir de cette journée et souhaitant succès et bonheur à M. et Mme Boucher.

Parmi ceux qui étaient présents ce jour-là, l'on mentionne M. l'abbé A. Pigeon, curé de la paroisse de Huntingdon ainsi que M. l'abbé Hervé Charlebois, vicaire à la même paroisse, M. Victor Leduc, Mlle Alice Leduc, MM. Alfred Leduc, René Leduc, Pierre Boucher, Emery Myre, David Sauvé, Albert Leduc, Elie Gohier, Lucien et Nephtalie Taillefer,

RivièreBeaudette

Va et vient

Mme L. Peter et Mlle Hélène Peter d'Ottawa étaient de passage ici, dimanche. Elle ont rendu visite à M. et Mme Fabien Biron, M. et Mme Joseph Biron et Mme Georges Biron.

M. et Mme Louis Méthot de Montréal, de passage cette semaine ici. Ils ont visité Mme Georges Biron.

Mme Joséphat Leroux a passé une semaine chez sa fille, Mme Arthur Houle.

Mlle Marguerite Richard passe une semaine en vacances, chez des parents.

Mlle Cécile Huot de Montréal, après une quinzaine passée en vacances chez ses parents, M. H. Richard, est retournée dans sa famille.

Mlle Béatrice Claude est allée passer quelques jours dans sa famille, à Montréal.

Mme Trefflé Bissonnette, de passage à Montréal, cette semaine.

M. et Mme Wilfrid Lalonde, M. et Mme Avila Lalonde, Ulric Lalonde, Jeannette et Jean-Guy Lalonde étaient à Alexandria samedi, en visite chez M. et Mme Louis Martin.

Mme L. Bissonnette des Cèdres est en visite pour quelque temps chez son garçon, M. T. Bissonnette.

Emile Legault, Mme Benoit, Mme Martin, M. Wilfrid Leduc, Mlles L. et M.-J. Boutin, Jeannette Tessier, M. Honoré Picard ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Retraite paroissiale à l'église St-Joseph, la semaine prochaine

La retraite annuelle des paroissiens de l'église St-Joseph de Huntingdon, commencera dimanche prochain et durera la semaine. Il y aura messe à tous les matins, comme à l'ordinaire, le soir des sermons appropriés seront prononcés. Le prédicateur anglais sera le R. P. Bradley de Toronto tandis que le Rév. Père Mongeau de Montréal adressera la parole à la population canadienne française.

Le hockey intérieur

Plus de trois cents personnes ont assisté, à la joute de hockey intérieur, au sous-sol du l'église du Sacré-Coeur, mercredi soir dernier entre les clubs Etoile et Canadien.

Ce fut l'une des soirées intéressantes, depuis l'ouverture du hockey intérieur.

La rondelle fut mise au jeu par MM. Johnnie Lacelle et Aurèle Legris nouveaux joueurs de hockey du Valleyfield Senior. Ces deux athlètes ont reçu les applaudissements quand ils furent présentés à les foule.

Assemblée de la Chambre de Commerce de Beauharnois

Jéudi, le 14 octobre, une réunion enthousiaste de la Chambre de Commerce de Beauharnois eut lieu à l'hôtel de ville. Sous la présidence de M. Oscar Dorais, les membres discutèrent de nombreux problèmes tels que l'assistance des membres au Congrès de la Fédération des Chambres de Commerce de Québec, "la diminution des taux de péage sur le pont Honoré Mercier", l'appui à accorder à M. Patrick Murphy pour établir un service d'autobus dans le

district de Beauharnois, qui pourrait servir aux excursions des cercles, des associations et autres mouvements.

Les délégués au congrès de la Fédération des Chambres de Commerce de Québec seront MM. Oscar Dorais, D.-B. Philibert, Emery Poirier, Dr Edgar Patenaude, Bernard Côté, A. Murphy et W. Dorais.

L'assemblée accepta la suggestion de tenir des assemblées régulières chaque mois.

Le navire Boutin échoue sur le lac St-Louis lundi

Vers quatre heures, lundi dernier, un navire des Grands Lacs, le "Boutin", portant une cargaison de blé, sest échoué dans le Lac Saint-Louis, près de Dixie, ayant dévié de son cour à cause du brouillard. Les remorqueurs "Felicia" et "Bon Voyage" de la compagnie Sincennes-McNaughton purent retirer le Boutin de sa dangereuse position après quelques heures de travail.

Mlle Cécile Charrette et Mme Isaïe Charrette assistaient au Congrès des coiffeuses à New-York.

MM. Jean-Paul Hébert et André Picard assistaient à l'assemblée de l'Union Ouvrière Catholique à

Montréal, la semaine dernière. Ils représenteront les employés de la manufacture J.-W. Kilgour.

M. le chanoine O. Bissonnette, curé de Beauharnois, assistait à la bénédiction du premier noviciat des Pères Blancs d'Afrique en terre canadienne, à St-Martin de Laval, jéudi dernier.

Dimanche dernier, l'Union Musicale de Beauharnois, qui comprend actuellement 30 membres, défilait à travers les rues de la ville accompagnée des élèves du collège de Beauharnois. Les membres, en cette circonstance, étraînaient de nouveaux costumes.

NEUF FOIS SUR DIX

Vous avez manqué une heureuse transaction, un bon marché, parce que vous n'aviez

PAS DE CAPITAL

Si vous aviez su -
Vous l'auriez eu à
la Caisse d'Épargne pour Prêts Mutuels de

La Compagnie Mutuelle D'immeubles Ltée.

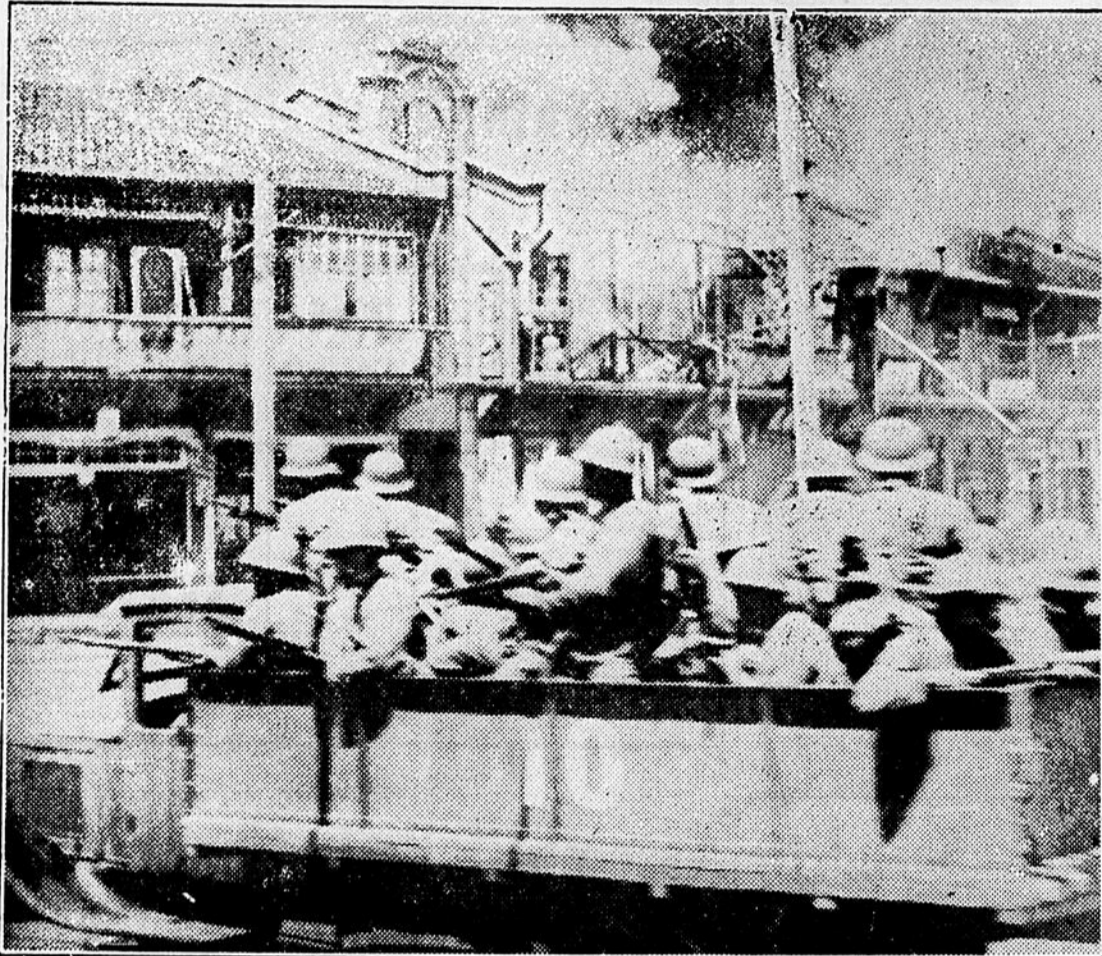
M. ANTONIO CAILHIER, représentant local
53, Avenue Grande-Ile
(Nouveau Salaberry)
Valleyfield

S A I N E
F O R T E
B I E N F A I S A N T E

RED-CAP
A L E

La bière la mieux mûrie
Theo. Laniel, 47 rue Ellice, Valleyfield, P.Q.

LES GUERRES MODERNES MANQUENT DE COULEURS



Dans les guerres de nos jours l'on ne voit plus des soldats portant des uniformes attrayants et des sabres luisants lorsque les escadrons se précipitent vers la gloire ou la mort. Les soldats d'aujourd'hui sont beaucoup plus soigneux de leur costume militaire. Cette photographie des Japonais nous montre un groupe de soldats avançant dans une section de la ville de Shanghai dans un camion de transport.

Hemmingford

Mondanités

M. le curé J.-A. David et Mlle Marie-Anne et Alma Thibault de Dorion, de passage à Hemmingford, lundi dernier.

Mlle Stella Brogan à Plattsburg au cours de la semaine dernière. Mlle Brogan était l'invitée de Mme R. Hamel.

Mlle Eliane Lacasse, pour quelques jours à Montréal.

M. et Mme D. T. Benoit et Mlle Marie-Paule Benoit ont assisté à la célébration des noces d'or de M. et Mme J. Bertrand de Montréal.

M. et Mme H. Murray et Joan et Annette Murray de Plattsburg, chez M. et Mme John Brogan, mercredi dernier.

M. Olivier Hébert et Mlle Blanche Ménard, en fin de semaine à Dorion, les invités de la famille Lalonde.

M. Jean Bissonnette à Valcourt, dimanche dernier.

Milles Marie-Paule Benoit, Yvette Denault et M. Jean-Marie Benoit, de retour d'un voyage à Springfield, Mass.

M. Paul Marchand de Montréal, en visite chez M. et Mme W. Beaudin.

M. et Mme Cyrille Laplante de retour d'un voyage à Tupper Lake.

M. et Mme Antoine Laplante et leur famille, et M. J. Sagala, en fin de semaine à Grenville.

M. Roland Gagné de Montréal, en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Gagné.

Les dames et les jeunes filles de la paroisse, sous la direction des membres des comités des Dames de Ste-Anne et des Enfants de Marie organisent une soirée de cartes pour le 2 courant.

Ouverture du gouret intérieur

Hier soir, à la salle du Sacré-Coeur

Une foule considérable assista à la première joute de hockey intérieur qui se déroula, hier soir, dans la sous-sol de l'église du Sacré-Coeur du quartier Nord.

La rondelle fut mise au jeu en cette circonstance par M. Emile Perron. Il était accompagné de MM. Antonio Leduc, Romuald Théorêt, J.-A. Poupard et de Georges Poirier. M. Emilien Leduc était l'arbitre.

La première partie mettait aux prises le Restaurant Chez-Nous et le Canadien. Ces derniers durent baisser pavillon devant les attaques multipliées des avants du Restaurant Chez-Nous. Le pointage à la fin de cette première joute était de 11 à 0.

L'alignement des équipes:
Canadien—Jodoin, Quenneville, J. Ricard, E. Quenneville, Brunet, R. Hainault, E. Leduc, R. Leduc, E. Sauvé, S. Poirier.

Restaurant Chez-Nous—G. Benoit, P. Grenier, R. Leboeuf, J.-P. Hainault, R. Bougie, A. Searl, R. Daignault, E. Grenier, J.-P. Rivest, R. Hallé, G. Hallé.

M. l'abbé Hébert mit la rondelle au jeu dans la seconde joute du programme lorsque les équipes Etoiles et le Restaurant Samson vinrent en présence. Le club Etoile s'assura de la victoire dès le début de la partie en comptant 4 points dans la première période. Le score final était de 9 à 1 en faveur du club Etoile.

Restaurant Samson—A. Carpentier, G. Lanctôt, J. Ricard, V. Emond, G. Guérin, E. Primeau.

Etoile—E. Leblanc, A. Proulx, L. Carpentier, R. Desjean, A. Robineault, R. Bélanger, E. Larges.

La partie de mercredi soir prochain mettra aux prises le Canadien et le Club Etoile.

NOTRE FAVORI NATIONAL
melchers
GIN CANADIEN
CROIX D'OR
Fondée en 1898
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Montréal et Berthierville, P.Q.
Three Castles
Extra Special
Liquor Whisky
London Club
London
Dry Gin

Québec et ses possibilités touristiques

L'opinion de M. René Turck, consul général de France à Montréal

Dans une causerie prononcée au Club Canadien, M. René Turck, consul général de France à Montréal, insistait sur le charme tout particulier du Québec, "du pittoresque, de l'émouvant, du nostalgique et de l'adorable Québec". Notre province présente des possibilités touristiques illimitées. La ligne qui nous sépare des Etats-Unis ne présente aucun aspect militaire, signe de bonne entente, de sentiments pacifiques et de relations cordiales. Nous n'avons qu'à garder notre province invitante pour recevoir des flots de visiteurs. Notre situation géographique est excellente. Est-il au monde un pays qui possède des possibilités touristiques aussi illimitées que le Québec? La réponse est évidente; nous sommes voisins d'une république qui possède 70% du nombre des automobiles dans le monde entier. De plus, notre Saint-Laurent est la route la plus belle vers l'Europe: elle épargne 40% du trajet en haute mer. Comme attraits, nous avons en plus d'une nature pittoresque et sauvage, un héritage

d'exploits légendaires, de bravoure, de traditions et de souvenirs qui donne au Québec un visage unique dans l'Amérique du Nord.

TOUX NOCTURNE

Enrayée rapidement et une nuit reposante assurée

VICKS VAPORUB

DEMONTE PAR 2 GENERATIONS

"NUL NE SE SOUCIE QUE J'AIE UN TELEPHONE"

Mais...demandez à vos amis.

Vous serez étonné du grand nombre de gens qui désirent sincèrement que vous ayez un téléphone. Plusieurs ne vous connaissent même pas, mais ils sont quand même intéressés à cause de la valeur de votre téléphone pour leur service. Un trop petit nombre de postes amoindrit le service et diminue la valeur de chaque téléphone. Plus il y a de postes en service, plus le téléphone a de valeur pour chaque usager. Du point de vue du coût et de l'étendue tout cultivateur a intérêt à ce que tout autre cultivateur ait un téléphone.

LES NOUVEAUX TAUX RÉDUITS pour le service téléphonique rural sont maintenant en vigueur



EUREKA! EUREKA!

LA LAVEUSE EUREKA

coûte moins cher que toute autre laveuse pour les services qu'elle rend!

- Blanchissage rapide et efficace
- N'use pas le linge
- Facilité d'opération
- Long service
- Dépense minime d'opération
- Sure et pratique

SOYEZ JUSTE ENVERS VOUS-MEME ET VOTRE BOURSE

ACHETEZ UN NOUVELLE EUREKA

et vous économiserez

EUREKA SERVICE

L. MAJOR, gérant
18, rue du Marché Valleyfield

Prix du marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 18 oct. 1937 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORC.—Sélect, 190 à 230 lbs., \$8.75 à \$8.85; prime, \$1.00; bacon, 180 à 230 lbs., \$8.75 à \$8.85; bouchers, 160 à 240 lbs., \$8.25 à \$8.35; léger, 120 à 160 lbs., \$7 à \$7.85; lourd, 240 à 270 lbs., \$8.25 à \$8.35; extra lourd, 270 lbs. plus, \$7.75 à \$7.85; truies, \$6 à \$7.50.

VEAUX DE LAIT.—Choix, \$9 à \$9.50; bon, \$8 à \$9; moyen, \$7.50 à \$8; commun, \$6 à \$7.

VEAUX DE CHAMP.—Bon, \$3.75 à \$4; moyen, \$3.50 à \$3.75; commun, \$3 à \$3.25.

AGNEAUX.—Choix, \$7.75; béliér, \$5.75; commun, \$5.75; pesant, \$6.75.

MOUTONS.—Bon, \$3 à \$3.50; commun, \$2 à \$2.25.

VACHES.—Choix, \$3.75 à \$4.25; bonne, \$3 à \$3.50; moyenne, \$2.50 à \$3; commune, \$2 à \$2.25; très comm., \$1.50 à \$1.75.

TAUREAUX.—Choix, \$3.75 à \$4.25; bon, \$3 à \$3.25; moyen, \$2.75 à \$3; commun, \$2.50 à \$2.75.

TAURES.—Choix, \$5 à \$5.50; bonne, \$4 à \$4.50; moyenne, \$3.50 à \$4; commun, \$2.25 à \$3.

BOUVILLONS.—Choix, \$8 à \$8.50; bon, \$6 à \$6.50; moyen, \$5 à \$5.50; commun, \$4 à \$4.25; com. léger, \$3 à \$3.50.

Prix de remise

Semaine finissant le 16 octobre 1937
POULETS VIVANTS.—A, 5 lbs. et plus, 20c; B, 4 lbs. à 5 lbs., 18c; C, 3 lbs. à 4 lbs., 15c; coqs, 11c.

POULETS A ROTIR.—(Sélectionnés) A, 5 lbs. et plus, 22c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 20c; C, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 17c.

POULETS A GRILLER.—A, 2 lbs. jusqu'à 2½ lbs., 17c; B, 1½ lb. jusqu'à 2 lbs., 16c; C, pesantier moindre et qualité inférieure, 15c.

OEUF.—A, Gros, 41c; A, moyens, 39c A, poulettes, 31c; B, 29c; C, 21c.

POULETS ABATTUS.—(Engraisés au lait)—A, 6 lbs. et plus, 29c;

A, 5 lbs. à 6 lbs., 28c; A, 4 lbs. à 5 lbs., 26c; B, 6 lbs. et plus, 26c; B, 5 lbs. à 6 lbs., 25c; B, 4 lbs. à 5 lbs., 24c.

POULETS ABATTUS.—(Sélectionnés)—A, 6 lbs. et plus, 26c; A, 5 lbs. à 6 lbs., 25c; A, 4 lbs. à 5 lbs., 24c; B, 6 lbs. et plus, 24c; B, 5 lbs. à 6 lbs., 23c; B, 4 lbs. à 5 lbs., 22c.

VEAUX ABATTUS.—(Engraisés au lait)—Bon, 13c; moyen, 11c; commun, 9c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise

Pour la semaine finissant le 12 oct. 1937, inclusivement

BEURRE.—No 1, pasteurisé, 26½c; No 1 non pasteurisé, 26½c; No 2, 25½c.

FROMAGE.—Blanc, No 1, 13 11-16c; No 2, 12 11-16c; coloré, No 1, 14 3-16c; No 2, 13 3-16c.

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et fromage.

Prix de remise

Semaine finissant le 16 octobre 1937
OEUF.—A, Gros, 39c; A, moyens, 36c; A, poulettes, 28c; B, 25c; C, 21c.

VEAUX ABATTUS.—Bons, 14c; de champs, 7c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Important.—Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.

PORCS ABATTUS.—A, Bacon de choix 135 lbs. à 160 lbs., 11½c net; plus, \$1 prime; B, Bacon, 120 lbs. à 160 lbs., 11½c net; Boucher, 120 lbs. à 160 lbs., 11½c net; lourd, 160 lbs. à 200 lbs., 10½c; léger, 100 lbs. à 120 lbs., 10½c net.

NOUVEAU MINISTRE



L'Honorable P.-M. Dewan du comté d'Oxford de la Province d'Ontario, appelé à faire partie du cabinet Hepburn comme ministre de l'agriculture.

Le Cloître

Un crucifix de fer tend ses bras sur le seuil,
De larges remparts gris ceignent le cloître austère,
Où viennent se briser tous les bruits de la terre
Comme des flots mourants aux angles d'un écueil.

Le saint lieu, clos à tout, gît comme un grand cercueil,
Plein de silence, plein d'oubli, plein de mystère.
Des vierges dorment là leur sommeil volontaire
Et sous le voile blanc portent leur propre deuil.

Tous les ressorts humains se sont rompus en elles.
Dans l'éblouissement des choses éternelles,
Elles marchent sans voir, hors du Temps, hors du Lieu.

Elles vont, spectres froids, corps dont l'âme est ravie,
Etres inexistantes qui s'abîment en Dieu,
Vivantes dans la mort, et mortes dans la vie.

Edmond HARAUCOURT.

Coteau-du-Lac

Le Conseil du village de Coteau du Lac, lors de sa séance tenue le 30 septembre, a décidé d'acheter pour protection plusieurs cents pieds de boyaux d'incendie. Ce conseil a aussi acheté une voiture dernier modèle pour le transport de ces boyaux.

Notre instituteur, M. J. B. Létourneau, vient de recevoir par l'entremise du gouvernement fédéral la médaille du couronnement de leurs Majestés, le roi et la reine d'Angleterre, pour services rendus à la cause de l'enseignement en notre province. Nos félicitations à M. J.-B. Létourneau.

Le 7 octobre, en l'église de Coteau, fut béni le mariage de Mlle Ernestine Séguin, fille de M. et Mme Amédée Séguin à M. Gabriel Lefebvre, fils de M. et Mme Victor Lefebvre. Ont assisté au mariage: Henri Séguin, Armand Séguin, Fidèle Séguin, Omer Séguin, M. et Mme Adrien Séguin, Mme Omer Mallette, Mlle Germaine Carrière, Mlle C. Léger, V. Rousselle, Mlle A. Leroux, Mlle J. Allard, Mlle G.

Rousselle, Mlle G. Cadieux, M. B. Ethier, C. Legros, P. Roy, P. Sauvé, Gasp. Deguire, Jos. Boyer, R. St-Onge, E. Ethier, E. Leclair, D. Therrien, A. Pilon, Mme Vandal, Mme Champagne, Mlle J. Pharand, Mme E. Méthot, Mme Jos. Langevin, Mme J.-C. Cousineau, Mme J. Legros, Mme A. Delisle, Mme A. Lacombe, Mme O. Pharand, Mme E. Lacombe.

A l'assemblée régulière, le Conseil a accordé à M. Godfroi Blanchard un contrat pour gravelage des chemins du bas fleuve au montant de \$2,500. Il a aussi accordé à M. Joseph Langevin un autre contrat pour gravelage des chemins haut fleuve au montant de \$2,800. Ce conseil a aussi demandé des plans et devis pour le rang de la Rivière Rouge et la Montée de Pont-Château à St-Emmanuel.

Est décédé à l'âge de 73 ans, M. Osias Daoust, époux de Alvina Gauthier. Il laisse dans le deuil une soeur, Mme Vve Théodule Bayer, neuf fils: Oscar et Albert de Saskatchewan, Wilfrid, Arthur, Paul, Aimé,

Gilles, Jean-Charles, Raoul, le Père Vital d'Oka; deux filles: Alida, et Soeur Marie de Jésus, et plusieurs petits-enfants: 3 brues, Mme Wilfrid Daoust, Mme Paul-Aimé, Mme Raoul. Les funérailles ont eu lieu en l'église du Coteau du Lac le 4 octobre à 9 heures 30. Le service fut chanté par M. le curé Mailloux assisté de M. le curé de Rivière Beaudette et de M. l'abbé Mallet.

Le 11 octobre, en l'église de Coteau du Lac, fut béni le mariage de Mlle Marie-Jean Dumesnil, fille de feu M. et Mme Amédée Dumesnil de Coteau du Lac, à M. Ubald Séguin. Le vin fut servi chez M. Edouard Docet de Coteau Station. L'heureux couple partit ensuite pour voyage en Gaspésie. Il y eut chant et musique.

M. Maurice Langevin, Elève de 9e année du Séminaire de Valleyfield passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Joseph Langevin de Coteau du Lac.

Louis Ménard passa aussi quelques jours chez ses parents, M. et Mme Joseph Ménard.

Roland Leroux passa quelques jours chez ses parents, ici.

Au bureau de poste, Mme Vve Georges Méthot remplace Mlle Marie-Jean Dumesnil.

Les ouvriers protestent contre le congrès des municipalités

Les syndicats catholiques s'opposent à ce que les municipalités ne paient pas les salaires des conventions collectives de travail

Le conseil central des syndicats catholiques de Montréal a résolu de demander à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada de protester auprès du gouvernement provincial de Québec contre l'Union des municipalités dont le

congrès, au Seignior Club, vient de se déclarer opposé à l'application des conventions collectives de travail sur les travaux accomplis par les municipalités.

Le conseil réalise que les municipalités ne sont pas dans une situation financière excellente, mais considère d'autre part que tous les ouvriers ont droit à des salaires minima. On a réalisé que les municipalités pouvaient difficilement se plaindre d'un tel état de choses, puisque les gouvernements provincial et fédéral contribuent leur part pour les travaux de chômage.

Les délégués se sont montrés surpris de voir le congrès prendre une telle attitude contre les ouvriers. Si l'on veut voir le chômage disparaître, a-t-on dit, ce n'est pas en payant des bas salaires que l'on atteindra ce but. La Confédération sera donc appelée à demander au gouvernement provincial qu'il ne passe pas d'amendement en ce sens à la loi relative aux salaires des ouvriers.

A la suite d'une longue discussion sur l'organisation syndicale, à Valleyfield, où présentement existerait un léger différend entre les ouvriers, M. Philippe Girard a déclaré qu'il n'avait jamais délégué personne pour les ouvriers de filatures à cet endroit. "Ces ordres relèvent de la Fédération de cette industrie et de son président, dit-il. Je ne suis pas responsable de ce qui est survenu à cet endroit, même si l'on a usé de mon nom".

NOTEZ BIEN
Le studio
H. BOYER
a été transporté de 287 à
239a Victoria
ENTREE
entre les magasins
Dion, et Leduc & Prieur

SAUVE & FRERE
Assurances générales
Bureau
267, rue Victoria
Tél. 378
D. Sauvé, M.P.P. René Sauvé,
21, rue 57, rue
Montcalm Victoria
Tél. 599 Tél. 706
Valleyfield, Qué.

L'ORIGINAL
La chasse à l'original, le plus gros membre de la famille des cervidés, réclame toute l'habileté et les ressources du chasseur. Plutôt disgracieux, l'original a quand même l'ouïe fine et le flair encore développé. Les forêts du Québec offrent quelques-unes des plus belles chasses de l'Amérique du Nord, puisque l'on y a déjà tué certains spécimens de ces animaux qui pesaient 1400 livres et dont les bois avaient une envergure de 72½ pouces. L'on trouve ce monarque des forêts des deux côtés du Saint-Laurent. La saison au nord du fleuve s'ouvre le 10 septembre; dans les régions de Gaspé et de la rive sud, elle s'ouvre le 20 septembre et se clôt le 30 novembre.

40 ONCES \$ 2.65 26 ONCES \$ 1.90 10 ONCES 85¢

Cette Réelle Saveur de Hollande

Gin de Kuyper

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695.

PETAÏN ET PERSHING



Cette excellente photographie prise lors de l'inauguration du mémorial des Etats-Unis, à Château-Thierry, représente deux commandants de la grande guerre. A gauche, le maréchal Pétain et à droite, le général John Pershing, commandant des forces expéditionnaires américaines.

Extraits de discours au "Monument des Pendus"

Messieurs du clergé,
Mesdames, Messieurs:

Les circonstances où je prends la parole sont vraiment émouvantes. A peine avions-nous jeté les pieds sur ce sol sacré, un frisson d'admiration et de respect nous envahissait tout entiers! Commandés par "la flamme du souvenir" nous avons quitté le calme reposant du dimanche pour venir ici déposer une gerbe de reconnaissance au pied du Monument des Pendus, qui symbolise non pas comme certains l'affirment avec une ironie méchante, la folie du nationalisme, le fantôme du séparatisme et de la révolution, mais plutôt une grande leçon d'héroïsme.

Que sommes-nous venus faire ici? Sinon honorer de notre présence religieuse l'immolation de ces compatriotes pour la défense de l'honneur nationale et des libertés politiques qu'on traitait odieusement. Me Gontran Saintonge vient de vous exposer avec clarté et éloquence l'histoire des troubles de 1837-38. En bon philosophe, il en a dégagé les causes. Car, la rébellion n'est pas un fait isolé, une explosion fortuite, mais le résultat presque normale d'une crise politique qui sévissait depuis trente années, voire même depuis 1763.

L'Acte de 1791 avait établi dans le Haut et le Bas-Canada, le régime démocratique. Or, nous savons que

pareil régime est essentiellement le réuvernement de la majorité. L'application chez nous fut diamétralement opposé au principe. Une petite oligarchie de fonctionnaires britanniques se cramponna au pouvoir dès le début de l'institution juridique, afin d'absorber la puissance politique et ses fonctions ministérielles. De telles manœuvres irritèrent nos chefs parlementaires qui ne tardèrent pas de protester vigoureusement contre cette usurpation de leurs droits.

On voulait à tout prix (les faits l'attestent clairement) détruire, sinon assimiler, l'élément canadien français. Et à cette fin devenue idée fixe dans l'intelligence de l'oligarchie britannique, on lui refusait le jour le rôle politique et économique auquel sa position géographique son droit de premier occupant et l'Acte de 1791 garantissaient un droit sacré.

Que faire alors! Se laisser mourir sans opposer aucune résistance? Ouvrir ses veines aux vautours britanniques et laisser couler le sang français sur le feu criminel et inextinguible d'une poignée de fanatiques? Ou bien se dresser fièrement et régister aux empiètements? La lâcheté n'est pas française, et c'est pourquoi nos députés optèrent pour la seconde, alternative. La bataille allumée sur le terrain politique et administratif se propagea sur le

M. Saumier est décédé samedi dernier

Un de nos citoyens les mieux connus dans les environs, M. Avila-J. Saumier, de la paroisse de Dundee, est décédé samedi dernier à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, à l'âge de 55 ans. Il était le fils de M. Isaac Saumier et de Matilda Leblanc maintenant décédés.

M. Saumier naquit à St-Anicet en 1883 et était l'un d'une famille de treize enfants dont dix garçons et trois filles. M. Saumier habitait Dundee depuis plus de trente ans où il épousa Mlle Malvina Myre de Ste-Agnès de Dundee, le 10 février 1918.

En 1929 M. Saumier fut élu conseiller de la paroisse de Dundee et il faisait encore partie de ce conseil le jour de sa mort.

Il dirigeait une ferme des plus prospères à Dundee depuis un grand nombre d'années. M. Saumier n'était pas en bonne santé depuis quelque temps mais rien ne laissait prévoir une fin si soudaine. Il fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield dimanche, et la mort l'emporta le samedi suivant.

Outimet de l'Ouest Canadien.

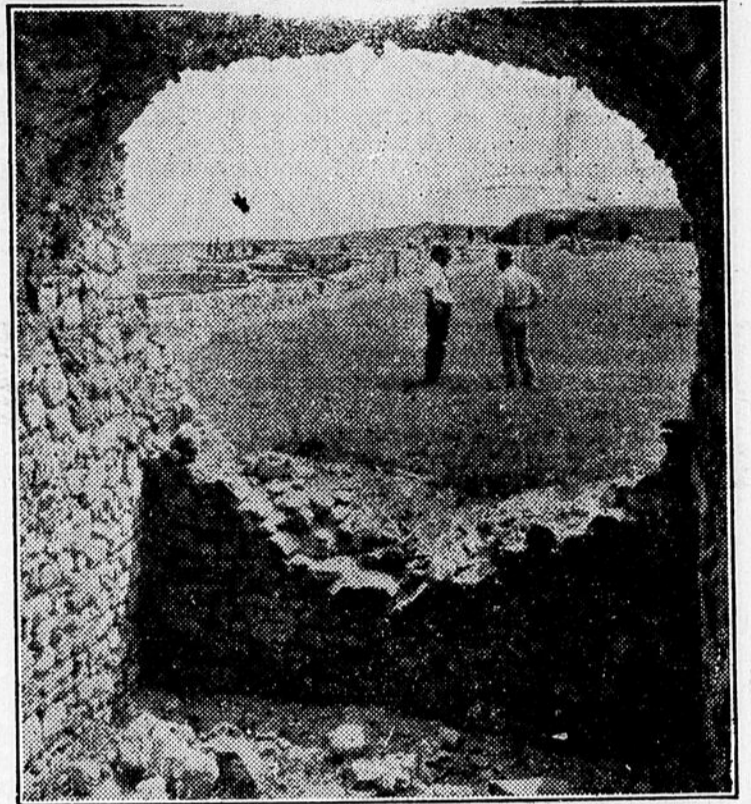
Les porteurs en cette circonstance étaient les membres du Conseil de Dundee: MM. Stewart, McPhee, Peter Ferguson, Jos. Latulipe, Anicet Castagner, Dan Fraser et William Carrière.

terrain social. Elle éclata, sous le souffle puissant d'un grand tribun, L.-Joseph Papineau, dans un conflit de race. Elle s'éteignit soudainement dans le sang d'une révolution. Saint-Charles! Saint-Eustache! Saint-Denis! Saint-Benoît! Du feu! du Sang! des deuils! Le désespoir dans tous les coeurs! et de cette rébellion qui met aux prises une poignée de Canadiens français aspirés par les abus d'une minorité, avec les riches et nombreux soldats de la couronne, l'on m'a demandé, mesdames et messieurs de dégager une leçon de patriotisme.

Tâche onéreuse sans doute pour une jeune homme inexpérimenté! mais aussi, tâche sublime pour un jeune Canadien français qui aime sa nation, les beautés de son histoire, et qui, dans le cas présent, veut réhabiliter dans l'estime populaire la mémoire des patriotes qu'on a trop souvent injuriés...

Or, en dépit de l'opinion contraire et certains de nos historiens et d'un grand nombre de nos compatriotes, nous soutenons que la rébellion de 1837 est, quant à la fin qu'elle se proposait d'atteindre, un fait glorieux, un germe d'épopée qui donne naissance à une belle leçon de patriotisme. Albert Lemieux, E.E.D.

UN SOUVENIR HISTORIQUE DU VIEUX CANADA



Un regard à travers les ruines d'un vieux fort français à Louisbourg, en Nouvelle-Ecosse. Nous apercevons les fondations et les autres fortifications.

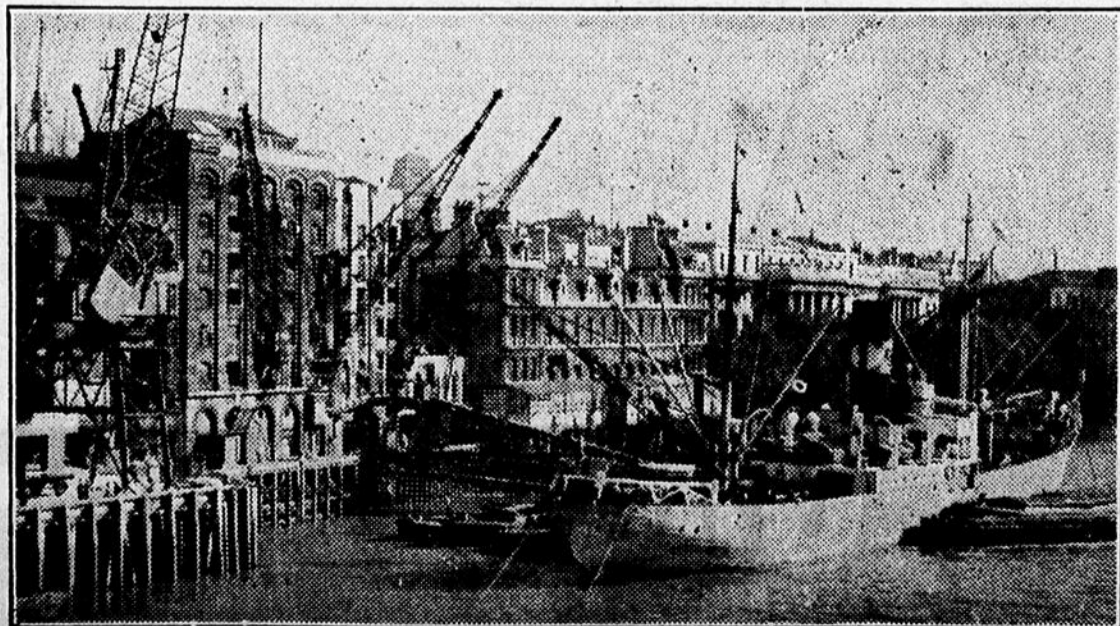
L'industrie touristique accuse une augmentation

La saison touristique qui s'achève accuse une augmentation intéressante. Comme valeur économique, le tourisme se classe aujourd'hui parmi les principales industries de la province de Québec. Au cours du mois d'août, l'Office du Tourisme a effectué un recensement complet et précis du nombre de visiteurs entrés dans la province.

Les flots de touristes passent par les postes de douanes situés à la frontière du Québec et des Etats-Unis. Il ne faut pas oublier que l'Ontario et le Nouveau-Brunswick sont des pays transitaires pour nombre d'américains; l'Ontario seul, est la porte d'entrée de près de quarante Etats de la république voisine; seuls le Maine, le New Hampshire, le Vermont, le Massachusetts, le Rhode Island, le Connecticut, le New Jersey, le Maryland, le New-York et la Pennsylvanie ont une entrée directe en terre québécoise. Si la statistique des automobiles se confinait à la compilation des postes de douanes

québécois, elle serait donc forcément incomplète. Pour compléter les statistiques fédérales, l'honorable Joseph Bilodeau, ministre du Commerce de l'Industrie et des Affaires municipales, de qui relève l'Office du Tourisme, a nommé des recenseurs aux postes d'entrée interprovinciaux pour le comptage des automobiles étatsuniennes et des autres provinces canadiennes. Voici ces postes, sur la frontière de l'Ontario: Dorion, Vaudreuil, Grenville, les ponts Interprovincial, des Chaudières et Champlain à Hull, Portage-du-Fort et Desjardinsville; au Nouveau-Brunswick nous avons: Pointe-à-la-Croix, Matapédia, Ste-Rose-du-Dé-gel et St-Pierre d'Escourt. En outre, pour nous rendre compte du volume touristique autour de la péninsule gaspésienne, et dans la région du Lac St-Jean, il a été pratiqué un comptage des automobiles à New Richmond, et à Baie St-Paul et aux barrières du Parc National des Laurentides.

AGRANDISSEMENT DU MARCHÉ BILLINGSGATE



Plus de \$3,000,000 seront dépensés cette année pour l'agrandissement du fameux marché Billingsgate dans la vieille section de Londres. La photographie nous donne un aperçu général des travaux qui sont en exécution près de la rivière ainsi que les bureaux des douanes au-dessus du marché.



Mon Dieu, j'ai presque oublié la lettre de mon épouse!